

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



485H
Distr.
GENERALE

E/CN.14/469
E/CN.14.HOU/59
14 janvier 1970
Original: Français

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

DOCUMENTS OFFICE
FILE COPY
NO TO BE TAKEN OUT

STAGE DE FORMATION POUR ENTREPRENEURS EN BATIMENT

(Afrique de l'Ouest)

Juillet - Septembre 1.969

GHANA - NIGER - HAUTE-VOLTA - DAHOMEY - TOGO

TABLE DES MATIERES

I/ - Introduction: Rappel de la mission générale.

- a) - Objectifs des stages.
- b) - Analyse sommaire de la situation des entreprises de construction et des facteurs freinant leur développement.
- c) - Tendances évolutives de ces entreprises.
- d) - Attitude des responsables et des entrepreneurs par rapport au stage.

CHAPITRE I

II/ - Résumé du présent stage - Observations:

- a) - Organisation et dispositions administratives.
- b) - Recrutement des participants.
- c) - Durée des cours - emploi du temps - programme de travail.
- d) - Conférenciers.
- e) - Sujets enseignés.

CHAPITRE II

III/ - Notes sur le déroulement des cours par pays:

- a) - Ghana
- b) - Niger
- c) - Haute-Volta
- d) - Dahomey
- e) - Togo

CHAPITRE III

IV/ - Appréciations des participants.

CHAPITRE IV

V/ - Conclusion

ANNEXE 1

- a) - Sujets étudiés
- b) - Emploi du temps par pays
- c) - Liste des conférenciers
- d) - Documents et questionnaires
- e) - Notes sur les participants et leur classification

ANNEXE 2

Propositions pour une permanence de l'enseignement

Introduction

Rappel de la Mission générale:

Le Conseil Economique et Social des Nations-Unies, dans ses résolutions 1167 (XII) et la Commission Economique pour l'Afrique dans ses résolutions 157 (VIII) adoptées lors de sa huitième session, ont décidé d'organiser, dans le cadre du programme d'Assistance Technique, des stages spéciaux de formation pour entrepreneurs en bâtiment.

En exécution à ce mandat, le Secrétariat de la CEA, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé et le Bureau International du Travail, a organisé et dirigé, en Avril-Juin 1968, une première série de quatre stages dans les pays de l'est africain (document E/CN.14/HOU/18) et, en Juillet-Septembre 1969, une seconde série de stages dans cinq pays de l'ouest africain à savoir: Ghana, Niger, Haute-Volta, Dahomey, Togo.

Cette seconde série de stages fait l'objet du présent rapport.

Objectifs:

Le but essentiel recherché étant d'encourager l'esprit d'entreprise des africains dans la construction, les stages ont été conçus en vue des objectifs suivants:

a) - Augmenter l'effectif des entrepreneurs africains, dont le nombre et les aptitudes étaient considérés jusqu'à présent comme insignifiants et qui étaient handicapés par le manque de connaissance et l'inaptitude à soutenir la concurrence des entreprises appartenant à des étrangers;

b) - Inciter les organismes nationaux de formation à rechercher et à aider les citoyens aptes à participer aux activités de construction, en déterminant quel est et pourrait être le corps des entrepreneurs nationaux et en montrant les possibilités de formation dans ce domaine (dans certains pays il existe déjà des institutions de ce genre; en d'autres, elles sont en voie de création).

c) - Inciter les pouvoirs publics nationaux à réexaminer les règlements en vigueur régissant l'enregistrement des entrepreneurs et les conditions à remplir pour les soumissions. Ces règlements et conditions, qui datent d'avant l'indépendance, sont souvent défavorables aux petits entrepreneurs (cautionnement, garanties, retenues) et exigent des manipulations monétaires qui ne leur sont pas familières ou dont ils n'ont pas la possibilité de s'acquitter.

d) - Accroître les connaissances des participants, leur permettre de s'efforcer de perfectionner leurs méthodes, les encourager à soumissionner pour les appels d'offre plus importants et leur montrer par des conférences et des études de cas d'espèce les inconvénients des trop petites entreprises.

e) - Encourager les entrepreneurs nationaux à créer et développer des associations ou coopératives d'entrepreneurs qui bénéficieraient de l'aide de l'Etat pour l'achat du matériel mécanique nécessaire aux activités de construction, qui serait loué aux entreprises. Ce système éviterait que le petit entrepreneur ait à supporter de gros investissements ou qu'il soit exploités par les propriétaires de matériel.

f) - Apprécier l'opportunité des matières inscrites au programme en fonction du niveau de formation et des besoins des participants, ainsi que la durée du stage et du temps fixé pour chacune des matières, afin de préparer des stages de formation appropriés, à organiser dans d'autres pays africains.

On s'est toujours efforcé de tenir compte des objectifs définis au précédent paragraphe, dans les conférences et les études de cas particulier, de façon à établir une base grâce à laquelle, les organismes nationaux et publics des pays où les stages ont eu lieu, pourraient poursuivre cette oeuvre.

Ces objectifs, ainsi précédemment définis lors de la réalisation de la première série des stages (Afrique de l'est en Avril-Juin 1968) et reportés dans le document E/CN.14/HOU/18 du 23 Décembre 1968, ont été élargis, en cherchant à:

a) - Avoir un aperçu des possibilités actuelles en vue de favoriser la création d'entreprises de construction de haut niveau (activités de type industriel) et d'encourager, en leur apportant un complément d'informations, les entreprises ou groupements d'entreprises les plus avancés.

b) - Analyser et dégager les possibilités offertes, à la Commission Economique pour l'Afrique ainsi qu'aux diverses Organisations des Nations-Unies ou Gouvernementales, pour continuer à développer la formation pratique des entrepreneurs.

Analyse sommaire de la situation des entreprises:

L'analyse faite dans le document E/CN.14/HOU/18, reste valable. A cela nous ajouterons quelques aspects nouveaux et indiquerons une certaine tendance évolutive observée.

Les faiblesses des entreprises africaines, selon les indications dont on disposait et que les déclarations des participants ont confirmées lors du premeir stage sont les suivantes.

a) - La faible capacité des entreprises et leur inaptitude à soumissionner pour des contrats importants;

b) - Une inaptitude à remplir les conditions requises pour l'enregistrement des entreprises et les soumissions (la rigidité des règlements en vigueur en est en partie responsable);

c) - L'absence d'estimateurs sûrs (souvent les devis sont établis par les métreurs du client);

d) - Le manque de connaissance des aspects financiers, leurs rapports avec la gestion de l'entreprise, et l'absence presque totale de connaissance des méthodes bancaires;

e) - Le manque de planification des activités générales, achat de matériaux, ventes des produits, gestion financière, exécution des projets;

f) - Le manque aussi d'organisation de la main-d'oeuvre face au travail à exécuter et aux travaux futurs à entreprendre;

g) - Le manque d'expérience dans l'emploi du matériel et de l'outillage, auparavant inutiles dans le cas des travaux simples que pouvaient obtenir les entrepreneurs africains, mais aussi hors de la portée des petits entrepreneurs, en raison des investissements relativement importants requis, ce qui ne se justifierait que par une capacité de production importante et régulière;

h) - Une attitude indulgente, en général, envers la mauvaise qualité du travail, en raison du manque d'ouvriers qualifié et de cadres, capables et responsables, qui ne doivent pas se borner à contrôler la qualité des travaux, mais doivent aussi être aptes aux fonctions d'instructeurs;

i) - L'absentéisme sur les chantiers, compromettant tout effort de planification et de productivité. Devant ces faits les autorités administratives, principaux clients dans le domaine de la construction, ne peuvent aisément, sans grand risque, faire appel aux entreprises locales. Toutefois, signalons que quelques unes ont réussi à atteindre, dans certains domaines, un niveau de compétence qui les rend capables parfois de concurrencer les grandes entreprises de construction étrangères, installées dans le pays. Mais, la plupart, reste au stade de petites initiatives individuelles, plus aptes à répondre à des activités de construction de type rural ou suburbain.

Ces différents facteurs maintiennent les entreprises dans une situation qui ne permet pas leur développement.

Les capacités et les techniques de la moyenne des entreprises de construction privées africaines:

Nous sommes amenés ici à reprendre l'analyse précédente sur la situation des entrepreneurs en soulignant certains points.

Bien qu'une généralisation ne puisse être sans un risque d'erreur, nous pouvons avoir un aperçu de la situation des entrepreneurs africains dans le domaine de la maîtrise technique de gestion de leurs activités en nous référant aux impressions dégagées des cours eux-mêmes:

a) - Nous avons constaté principalement un manque de connaissance dans la technique d'évaluation des prix de revient. Il est vrai que même dans certains pays développés, toutes les entreprises de moyenne importance, ne maîtrisent pas parfaitement les techniques d'évaluation du prix de revient (composition du coût et ses implications dans la gestion financière) - ceci est palié par le fait qu'elles peuvent s'entourer de techniciens (comptables, et métresseurs vérificateurs etc...), parfaitement avertis et spécialisés. En Afrique, à l'ignorance des entrepreneurs en ce domaine capital, le manque de spécialistes souligne toute l'acuité du problème.

La connaissance de ce fait a été notre guide dans l'abord et dans l'insistance apportée à ce sujet.

b) - Le manque de connaissance des aspects financiers dans les activités d'une entreprise veut dire mauvaise gestion des fonds, ignorance des procédures financières etc... -

De tels sujets doivent être pensés pour être présentés d'une manière pratique en s'appuyant sur les problèmes usuels rencontrés par les entrepreneurs, en leur en montrant les implications dans la situation générale de leur entreprise.

c) - L'organisation de l'entreprise et la division du travail est une question qui, si elle ne semble pas intervenir de façon trop importante actuellement, devra être abordée dès que l'entreprise dépassera le stade de petite activité de type familial.

d) - De même la planification du travail est faite souvent sans s'appuyer sur une analyse réelle des moyens et possibilités. La petitesse des entreprises et le volume du travail rendent souvent cette planification difficile, voir même impossible - mais aucune des petites entreprises ne pourra espérer se développer sans avoir au moins une notion de la planification du travail. Il a toujours été insisté sur ce point.

D'où l'intérêt de la visite d'un chantier, d'une certaine importance, car elle montre l'impossibilité de réaliser un travail d'importance sans plan d'organisation prévu avant l'ouverture du chantier.

e) - Entretien des machines et de l'outillage.

Il pourrait sembler inutile d'aborder un tel sujet pour des entreprises aussi petites. Effectivement, la plupart ne possède aucun outillage particulier ou machine. Mais il est important de montrer le seuil d'activités à partir duquel l'utilisation d'un outillage plus élaboré se justifie économiquement, en indiquant d'ailleurs qu'il est préférable parfois à ce stade de louer plutôt que d'acheter.

f) - Devant la méconnaissance générale nous avons par-dessus tout insisté sur le sens réel du volume de travail nécessaire à la vie d'une entreprise et montré comment déterminer le seuil à partir duquel une entreprise commence à se développer.

Les Associations ou Syndicats d'entrepreneurs:

Dans beaucoup de pays africains il existe des Associations Nationales d'entrepreneurs, ou des Syndicats Nationaux d'entrepreneurs - Leur caractéristique varie selon le pays.

Actuellement dans la plupart des pays ces "Associations" ne regroupent en fait que la "Branche Nationale" d'entreprises étrangères ayant leur base hors du territoire et souvent hors d'Afrique. Ces entreprises, qu'elles soient totalement établies dans le pays ou qu'elles ne soient qu'un des bureaux d'une Organisation à multiple branches, sont les seules dont la capacité permet de faire face à des contrats d'une certaine importance.

La contribution de ces entreprises au Plan National de Développement est considérable et par leur canal et directives un certain nombre d'africains acquièrent techniques et expériences, aussi bien artisans que fonctionnaires du secteur public. Toutefois, peu d'entre elles ont cru être en mesure de faire participer les africains à leur service, ou, oeuvrant avec eux, au stage - La plupart des participants ont été recrutés grâce à l'action des Directeurs Nationaux des Services Publics: Signalons qu'au Niger la Chambre de Commerce a très grandement contribué à la réalisation du stage.

.../...

Les Associations ne groupant que des entrepreneurs africains se sont en général montrées particulièrement actives et vivantes. L'aide apportée par ces Associations ou Syndicats d'entrepreneurs autochtones (la dénomination officielle diffère parfois) a été la plus totale. Au Ghana, le succès tout particulier du stage est dû en grande partie à la collaboration de la Direction de l'Association des entrepreneurs avec Monsieur Engman, Ingénieur Chef, Directeur du Service des Travaux Publics.

Tout ceci met en évidence le développement des activités touchant à l'industrie nationale de la construction.

Notons à ce propos quelques formes d'organisations ayant fait leur apparition il y a quelque temps et qui sembleraient vouloir se développer dans certains pays d'Afrique de l'ouest - il s'agit des coopératives d'entrepreneurs. Ces coopératives regroupent sous une forme ou une autre, des ouvriers qualifiés, ou d'autre fois, des jeunes professionnels ayant reçu une certaine formation technique.

Deux types semblent prévaloir:

1°/ La coopérative crée une sorte d'union entre travailleurs; elle organise le travail et le répartit;

2°/ La coopérative groupe un ensemble de travailleurs dont les spécialités sont complémentaires - Ces travailleurs sont associés et la coopérative a un statut de société - Il semble que cette formule a plus de succès auprès des jeunes professionnels ayant suivi une formation technique. Parfois, cette sorte de coopérative prend la forme de "phalanstère" - La Société se présente sous forme d'entreprise générale, signe les marchés, s'engage au nom de ses membres et, en soin, organise le travail.

Son travail ne se restreint d'ailleurs pas uniquement à cette activité. Il tend aussi à la création d'ateliers de travail, du fer, du bois, à la location de machines etc...

Ces coopératives recherchent l'aide de leur Gouvernement et même une aide de type international pour obtenir des contrats, un financement etc...

L'impression d'ensemble est qu'une nette volonté d'activité, et de désir de développement se manifestent.

Sans vouloir préjuger, la formule "Coopérative" pourrait être le point de départ d'entreprises d'une certaine capacité.

Il faut aussi signaler, de-ci de-là, quelques initiatives individuelles commençant à acquérir une certaine échelle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que notre audience fut plus limitée auprès de ces entrepreneurs.

Attitude des responsables gouvernementaux et entrepreneurs par rapport au stage:

L'équipe a rencontré, auprès des responsables gouvernementaux et des participants, dans les divers pays une attitude dynamique et un désir réel d'évolution et de développement, ainsi que la volonté de créer un réel corps national des entrepreneurs en bâtiment.

Dans l'ensemble près de 150 participants, tous africains, sauf un en Haute-Volta, ont suivi les stages de formation entièrement et ont reçu un certificat, attestant leur participation, excepté au Ghana, par suite de difficultés matérielles. Parmi les participants, 25 travaillaient dans le cadre des Services Administratifs, les autres au nombre de 125, étaient soit indépendants, soit cadres d'entreprises - (voir la liste des participants en annexe 1).

Les stages de formation dans chaque pays ont une durée moyenne de 6 à 8 jours ouvrables (voir annexe 1).

Les Gouvernements ont accueilli favorablement ces stages et ont apporté une contribution efficace. Dans la plupart des pays il a été exprimé un regret sur la durée des stages jugée un peu courte et il a été formulé le désir de voir ces cours se renouveler régulièrement. Au Ghana, le Service des Travaux Publics envisage de continuer cette formation en faisant appel à ses propres techniciens pour la poursuite de l'enseignement.

En Haute-Volta, Monsieur le Ministre des Travaux Publics, a officiellement, au cours de la cérémonie de clôture, posé la candidature de son pays pour la création d'un Institut spécialisé dans la formation des entrepreneurs. (voir annexe).

Au Dahomey, Monsieur le Ministre des Travaux Publics a demandé l'extention de stages de ce type aux cadres moyens et supérieurs de son service dans un cours de recyclage.

Vu l'accueil favorable à ces stages et compte-tenu des voeux exprimés, il s'avère qu'une solution assurant la continuité est à trouver. De l'expérience acquise et des activités à venir dans ce domaine, un enseignement de la profession d'entrepreneurs pourrait être, sans doute, dégagé.

De l'attitude des parties intéressées, on peut dire que ces stages interviennent à un moment correspondant à l'effort entrepris dans la plupart des pays pour apporter une réponse dans un domaine aussi important que celui de la construction, dans l'activité économique d'une nation.

CHAPITRE I/

I/ - Résumé du présent stage - Observations:

A/ - Organisation et dispositions administratives:

L'organisation de ce stage a été basée sur l'expérience de l'an passé, à savoir:

1°) Les agents de liaison locaux, désignés à la demande de la Commission Economique pour l'Afrique, par les Gouvernements.

Ces agents ont été chargés du recrutement des participants, de l'organisation matérielle des cours (salles de classe, véhicules de transport quand nécessaire, choix des chantiers à visiter etc...)

Leur concours s'est révélé, une fois encore, des plus précieux.

Dans tous les pays, les dispositions prises (salles, véhicules, chantiers) répondaient parfaitement aux besoins.

2°) L'équipe responsable composée des Membres de la CEA et des Conférenciers consultants, provenant de l'Assistance Technique dans le cadre de l'Aide Bilatérale, faisait partie de cette équipe de l'Assistance Administrative sur le rôle de laquelle il sera dit quelques mots.

3°) Les conférenciers fournis par le Bureau International du Travail et l'Office Mondial de la Santé - Ces conférenciers se sont relayés tout au long de l'itinéraire, étant donné l'impossibilité d'affecter un seul et même conférencier pour l'ensemble des pays parcourus.

4°) Les conférenciers locaux. Il a été fait appel dans chaque pays aux services de techniciens travaillant sur place - dans le cadre des Services des Travaux Publics pour la plupart. Ces conférenciers ont entretenu les auditeurs des problèmes particuliers propres à ces pays telle, la législation en vigueur, les modalités de prêts bancaires etc...

Au Ghana, mais surtout en Haute-Volta, Dahomey, Togo, l'équipe de conférenciers se trouvant alors réduite, par la suite du départ de deux de ses membres, il a été fait appel à des techniciens, soit indépendant. soit appartenant à des organismes privés ou non.

5°) Publicité:

Les responsables des stages ont apporté une attention particulière à la publicité relative aux cours, dans chacun des pays.

Un effort a été fait auprès de la presse, la radio, et chaque fois que possible, la télévision - principalement avant le commencement du stage, lors de la cérémonie d'ouverture et pour la cérémonie de clôture.

Cette action a permis:

a) - d'atteindre un auditoire plus important, et des entrepreneurs n'ayant pas été avertis auparavant se sont spontanément présentés.

b) - de susciter un certain intérêt auprès d'une plus large part de l'opinion en révélant la volonté de perfectionnement des entreprises locales, dans les questions de construction.

c) - Aux Autorités responsables locales de mettre l'accent sur l'effort de leur Gouvernement pour la promotion de la main-d'oeuvre locale.

d) - de présenter à l'opinion publique et dans les cercles gouvernementaux l'action entreprise par les Nations-Unies et la Commission Economique de l'Afrique.

e) - de stimuler la volonté de réussite de cette action dans les milieux responsables locaux.

Dispositions administratives:

Comme l'an passé, il a été joint à l'équipe provenant de la CEA, une Assistante Administrative qui prit en charge les nombreuses tâches administratives.

Lors du premier stage, cette fonction fut tenue par la secrétaire de la Division de l'Industrie et de l'Habitat - personne parfaitement au faite du fonctionnement administratif.

Cette année, pour des raisons budgétaires, la Commission Economique pour l'Afrique n'étant pas en mesure d'appointer un membre de son personnel spécialement pour ce travail, l'équipe responsable a dû faire appel à une personne qui a bien voulu accepter d'assumer ce travail bénévolement. Cette personne s'est révélée être en mesure de répondre à notre attente. Parfaitement bilingue, elle put assurer la traduction instantanée lorsque nécessaire, et maintenir un contact étroit entre les conférenciers et l'auditoire en pays francophones. Excellente dactylographe, l'efficacité de son travail a grandement contribué au bon déroulement du stage dans son ensemble. L'équipe est heureuse de le mentionner.

Recrutement des participants:

Les objectifs étant les mêmes, les Gouvernements ont été invités à choisir les participants sur les mêmes critères que précédemment (voir E/CN.14/HOU/18). Les mêmes obstacles et objections ont dû être écartés auprès de certaines autorités.

- niveau des entrepreneurs africains.
- impossibilité de disposer du temps nécessaire par ces entrepreneurs etc.
- nombre restreint des entrepreneurs.

Toutefois tous les responsables ont apporté la plus grande bonne volonté et en conséquence le nombre des participants a été de 48 au Ghana, 14 au Niger, 45, en Haute-Volta, 20 au Dahomey, 20 au Togo, soit au total 147. (voir tableau en annexe 1).

Durée des cours - emploi du temps - programme de travail:

Le but recherché était essentiellement, à la fois d'enseigner en soulignant les points principaux et les techniques concernant la gestion de leur activité.

Il est impossible de demander à des responsables de petites entreprises, travaillant, pour la plupart eux-mêmes sur les chantiers assistés par quelques employés et apprentis, de cesser totalement leur activité pour un temps trop long. Nous avons donc retenu que la durée totale des cours ne devrait pas excéder 30 heures; les périodes étant de 45 minutes.

Le programme des cours a été basé sur un emploi du temps comprenant une semaine de travail, du lundi matin au samedi midi.

Cette disposition a permis de créer l'atmosphère désirée aussi bien que d'atteindre les résultats recherchés.

Quelques participants, spécialement ceux qui étaient en mesure de tirer le plus grand bénéfice des techniques exposées et de discuter plus en détail les différents points, ont exprimé le vœux de voir les cours prolongés et étendus à plus d'une semaine, certains même espérant voir envisager une durée d'un mois.

Il semble aux conférenciers, que, selon l'expérience acquise dans les différents pays, cet emploi du temps répond le mieux aux objectifs désirés.

Sujets traités:

Compte-tenu de l'expérience acquise lors de la première série de stages (voir document E/CN.14/HOU/18, page 7), le Secrétariat de la Commission Economique pour l'Afrique a repris les documents de travail mis au point alors et qui s'étaient montrés correspondre aux objectifs fixés.

Ces documents traitent les thèmes suivants:

1°) - Problèmes fondamentaux.

- a) organisation de l'entreprise de construction.
- b) estimation des prix de revient et leur contrôle.
- c) planification des projets et contrôle de l'exécution.
- d) gestion des fonds et finances.

2°) - Problèmes complémentaires

- e) gestion productive.
- f) conditions et règlements des soumissions.
- g) règlement de sécurité et prévention des accidents.
- h) entretien des machines.
- i) hygiène sur le chantier et installation sanitaire.

Les documents de travail étant les mêmes que ceux du 1er stage, leur teneur ne sera pas développée ici, il suffira de ce reporter au compte-rendu précédent (document E/CN.14/HOU/18). Toutefois, en ce qui concerne les documents, le Secrétariat de la Commission Economique pour l'Afrique s'est heurté à plusieurs difficultés.

Les documents mis au point pour la première série de stages sont rédigés en anglais, (les 4 pays intéressés étaient des pays de l'est africain, dont la langue de travail est l'anglais) - Cette année, sur les cinq pays, seul le Ghana utilise la langue anglaise, comme langue de travail, les 4 autres utilisent le français. Ce fait a nécessité la traduction, en les adaptant, (système monétaire, etc..) de tous les documents précédemment rédigés en anglais - Ce travail, d'une certaine importance, n'a pu être totalement terminé avant le départ de l'équipe - malgré les efforts des diverses sections ayant eu à intervenir, section de traduction notamment - Il a donc fallu faire expédier par valise des Etats-Unis, ces documents, pendant la tenue du stage, par le canal des différents bureaux des Nations-Unies dans ces territoires.

D'une façon générale, les cours ont été ouverts par une conférence et l'étude d'un cas ou deux sur l'organisation d'une entreprise de construction. Le thème du cas étudié était l'analyse des problèmes d'organisation posés à un petit entrepreneur dont l'activité est en plein développement. Les différents aspects, en réponse à l'accroissement de l'activité étant: organisation du travail, compte-tenu des cadres disponibles (membre de la famille) et la nouvelle forme légale de l'entreprise.

Ensuite il était abordé l'estimation du coût et le prix de revient par une étude de cas, suivit d'une discussion sur les éléments devant intervenir dans la détermination du coût des travaux de fondation, maçonnerie, béton, et tous les éléments composant le prix de revient d'une construction.

Les aspects financiers de l'entreprise étaient ensuite développés par rapport aux impératifs économiques de la gestion des fonds dans l'entreprise. A savoir: analyse du coût, calcul du coût de l'installation, de l'outillage, du Matériel, économie et rentabilité et tous aspects.

L'accent a été mis sur les problèmes de trésorerie (mouvement de trésorerie, établissement de budget à court terme), le capital de roulement dans une entreprise de construction, l'estimation des investissements nécessaires.

- Une grande partie de l'emploi du temps a été réservée à l'organisation du chantier; les problèmes posés, les solutions et les raisons. Le tout illustré par une étude de cas, et clos par une visite d'un ou deux chantiers, avec explication de son organisation par le responsable de chantier, et une étude critique faite après retour dans la salle de conférence.

- L'hygiène sur le chantier. Cette série de conférences a été écoutée avec beaucoup d'intérêt par les participants. Des discussions critiques ont été engagées sur les usages en vigueur et les directives préconisées par le conférencier de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Il n'a pas été donné cette année de détail sur les installations sanitaires à l'intérieur des constructions.

(L'équipe responsable profite de l'occasion pour remercier les experts sous-régionaux de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'aide efficace... qu'ils ont apportée dans tous les domaines du travail fait en commun, grâce à leur formation d'ingénieur civil et leur grande expérience pratique. Nous remercions également le Directeur sous-régional du Bureau International du Travail qui a présenté au Ghana de façon particulièrement intéressante le document "Gestion productive dans l'industrie de la construction".

Malheureusement, il ne lui a pas été possible de participer à l'ensemble du stage. L'aide reçue dans deux pays par les deux autres conférenciers du Bureau International du Travail a été particulièrement appréciée).

Les règlements locaux sur les soumissions et appels d'offre ont été présentés et expliqués par les membres du personnel des Services des Travaux Publics. Les vives discussions qui ont toujours accompagné ces exposés montrent le grand intérêt des participants à ce sujet.

a) Les conférenciers (voir annexe)

Le groupe des conférenciers était ossaturé autour d'une équipe de base formée des membres de la Commission Economique pour l'Afrique, l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Organisation Internationale du Travail.

Les conférenciers recrutés sur les mêmes critères que l'an passé (document E/CN.14/HOU/18) étaient, en ce qui concerne la Commission Economique pour l'Afrique, les mêmes que pour le premier stage en Afrique de l'est; et ne s'exprimaient qu'en anglais. Ces conférenciers sont les auteurs des documents utilisés.

Le budget disponible ne permettant pas d'envisager la constitution d'une équipe complémentaire de conférenciers francophones, la CEA a pensé résoudre cette difficulté grâce à une traduction simultanée. Mais, outre que ce système rend le contact entre auditeurs et orateurs plus difficile, plus formel et peu usuel pour la plupart des entrepreneurs, certains pays n'étaient pas équipés en conséquence. Aussi, ainsi que relaté plus haut, la CEA a-t-elle eu recours aux services d'une Assistante Administrative parfaitement bilingue et dont la charge a été d'assumer, en plus des fonctions administratives, la traduction instantanée entre conférenciers et auditeurs et vis-versa.

En outre, les responsables administratifs du Ghana, de la Haute-Volta, du Dahomey et du Togo mirent respectivement à notre disposition deux conférenciers. De plus, l'équipe responsable de la CEA a recruté un conférencier au Ghana. En Haute-Volta, elle a pu recourir à l'assistance du Laboratoire National du Bâtiment, grâce aux indications fournies par le S.M.U.H. Au Dahomey, la Banque Dahoméenne de Développement a mis un conférencier à notre disposition.

CHAPITRE II/

Notes sur la tenue du stage dans les différents pays:

GHANA:

Le stage a débuté au Ghana par l'arrivée, en élément précurseur, d'une partie de l'équipe, le 22 juillet. Ce groupe était composé de Mr. C.K. Baltzan, Co-Directeur du stage et de Mr. R. Jährling, Architecte, Membre de la CEA - Après avoir rencontré Mr. Marcel Latour, Représentant Résident des Nations-Unies, à qui fut exposé les grandes lignes sur les buts et les moyens du stage, le groupe entra en contact avec les Membres de l'UNDP, mis à notre disposition par le Bureau local des Nations-Unies.

Un communiqué pour la presse, la radio et la télévision fut rédigé.

- Le responsable désigné par le Gouvernement du Ghana, Mr. Engman, Directeur du Service des Travaux Publics, manifesta un très grand intérêt personnel pour le stage. Il invita à son bureau la Direction de la "Ghana National Building Contractors Association". Obtint l'adhésion totale de l'Association pour les cours, ainsi que la participation des membres du Bureau en tant qu'auditeurs.

- Le nombre total des participants a été le plus élevé, pour les cinq pays.

- Au total 48 participants (voir annexe),
 - 20 fonctionnaires des Services Publics,
 - 28 entrepreneurs indépendants,
 - dont
 - 22 installés à Accra
 - 6 venant hors de la capitale.

Le stage eut lieu à la "Ghana Management and Productivity Institute" dirigé par Mr. Harley qui mit toutes facilités à notre disposition. Les cours furent ouverts par Son Excellence Monsieur N.K.F. OWOO, Premier Secrétaire du Ministère de la Construction et de l'Habitat.

.../...

Monsieur Marcel Latour, Représentant Résident des Nations-Unies, répondit au discours de bienvenue de Monsieur le Premier Secrétaire, au nom des Nations-Unies, puis, Monsieur C.K. Baltzan, Co-Directeur du stage parla au nom de la CEA.

Monsieur J.T. Osei, Directeur de la "Ghana Contractors Association" conclut en disant: " qu'ils cherchaient cette chance depuis longtemps et qu'ils espéraient en faire le meilleur usage ".

Les cours durèrent du 28 juillet 1969 au 2 août 1969 et furent répartis de la façon suivante:

- Planification d'une entreprise de construction - 2 heures
 - Devis estimatifs - 6 heures
 - Gestion financière - 10 heures
 - Organisation du chantier - 2 heures
 - Gestion productive - 4 heures
 - Contrôle du prix de revient - 40 minutes
 - Règlements locaux - 2 heures
 - Visite de chantier - 2 heures
 - Hygiène sur le chantier - 2 heures
 - Divers - 1, $\frac{1}{2}$ heure
 - Cérémonie de clôture - 2 heures
- au total 39 heures environ.

L'emploi du temps prévu a dû être prolongé pour répondre aux désirs des participants.

Les conférences furent données par Monsieur C.K. Baltzan, Co-Directeur: pour l'organisation d'une entreprise de construction - la planification du travail et l'organisation du chantier.

Monsieur G. Doron pour la gestion financière.

Monsieur Ghartey du BIT pour la gestion productive dans une entreprise.

Monsieur Abam, fonctionnaire du Service des Travaux Publics, entretint l'auditoire des règlements régissant la construction du Service des Travaux Publics, au Ghana.

La cérémonie finale eut lieu en présence d'un représentant de Monsieur Marcel Latour et de Monsieur Engman.

Monsieur Engman, au nom de son service et en son nom personnel exprima toute sa satisfaction pour le travail accompli et l'intérêt porté par les participants qui se manifesta par la régularité aux cours. Il réaffirma la volonté de son service de continuer le travail ainsi commencé par un échange de documents entre la CEA et ses services, et en aidant les entrepreneurs pour l'obtention de contrats par ses services. Il les a incités à réunir leurs moyens afin d'être en mesure de mieux répondre aux prestations exigées.

NIGER:

Messieurs Faladé, Directeur du stage et C.K. Baltan, Co-Directeur, se rendirent à Niamey en élément avancé dès le 31 juillet, les cours devant débiter le 4 août. Ils furent reçus par Monsieur Baba-Kassé, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA à Niamey qui dépensa une très grande activité afin de résoudre un certain nombre de difficultés qui apparurent au dernier instant, au niveau du Syndicat des entrepreneurs.

En accord avec les responsables nigériens, la Chambre de Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie a accepté d'apporter son concours en mettant à la disposition de la CEA, sa salle de conférences et ses locaux de cours.

De plus elle s'est chargée, sous les initiatives de Monsieur de Venel, son Secrétaire Général, de faciliter les contacts auprès des entrepreneurs, soit individuellement, soit à travers leur syndicat, et à travers la presse et la radio.

Sous la Direction de Monsieur Baba-Kassé, des contacts ont été repris avec tous les Ministères et responsables gouvernementaux. Le fait caractéristique a été que les entreprises nigériennes en bâtiment sont peu nombreuses et de capacité relativement faible. Actuellement peu d'entre-elles ont une activité générale, beaucoup n'ont même qu'une activité temporaire.

La formation scolaire de base de la plupart des entrepreneurs ne leur permet pas de s'exprimer aisément en dehors de la langue locale. Ceci est la base principalement des difficultés de mise en route et du petit nombre de participants au premier jour.

Le contact ayant été établi, et les conférenciers ayant su très rapidement s'adapter au niveau des participants, le nombre de ceux-ci augmenta rapidement et lors de la cérémonie finale les entrepreneurs nigériens ont exprimé le vœux que ce travail soit poursuivi chaque année et sa durée prolongée.

Au total le nombre des participants a été de 14, tous oeuvrant à leur compte sauf 2, dont un fonctionnaire, le second travaillant au sein d'une entreprise à direction étrangère.

Relevé de l'article de presse paru au Niger:

Perfectionnement des entrepreneurs nigériens.

Un cours de gestion d'entreprises pour entrepreneurs en bâtiment nigériens se tiendra la semaine prochaine à la Chambre de Commerce de Niamey. La cérémonie inaugurale aura lieu le lundi 4 août dans l'après-midi.

Ces cours seront organisés par la Commission Economique pour l'Afrique des Nations-Unies, avec la coopération du Commissariat Général au Développement, du Ministère des Travaux Publics, du Ministère des Affaires Economiques, du Commerce et de l'Industrie, de la Chambre de Commerce, du Syndicat patronal des entrepreneurs et industriels du Niger, du Syndicat des petites et moyennes entreprises et industries du Niger.

Le but de ce cours est de permettre aux entreprises nigériennes de développer leurs connaissances et d'élargir leurs activités.

Ces cours traitent les questions suivantes: organisation d'une entreprise, planning des travaux, estimation des coûts, gestion financière d'une entreprise.

Ces cours dureront six jours, du lundi 4 au samedi 9 août et auront lieu le matin.

Ceux qui sont intéressés par ces cours peuvent s'adresser soit directement à leurs organisations professionnelles, soit à la Chambre de Commerce jusqu'au lundi 4 août au matin.

" Le temps du Niger " - samedi 2 août 1969

HAUTE-VOLTA:

Monsieur Jährling, Architecte, membre de la CEA se rendit en élément avancé à Ouagadougou.

Tous les contacts et arrangements furent définitivement mis au point avant l'arrivée du reste de l'équipe de telle sorte que le travail commença immédiatement.

Le responsable désigné par Monsieur le Ministre des Travaux Publics, Monsieur Malik Ouedraogo, Directeur du Service des Travaux Publics prit particulièrement à coeur cette action, mettant tout en oeuvre pour en assurer le succès - Monsieur Malik Ouedraogo suivit personnellement le déroulement du travail, mit à la disposition de l'équipe les membres responsables de son service, détacha journalièrement un membre de son personnel pour assister au cours afin d'être tenu informé etc...

Le nombre total des participants au stage a été de 45, le deuxième en importance pour l'ensemble du stage tenu en Afrique de l'ouest. (voir annexe) parmi eux, 8 n'étaient pas à leur compte, 37 étaient indépendants.

40, installés dans la capitale,

5, installés hors de la capitale.

Une caractéristique remarquée a été la tendance aux regroupements d'artisans sous la forme de Sociétés Coopératives, trois d'entre-elles étaient représentées.

la S O V E (Société Voltaïque d'entreprises) par 4 membres,

la U O V (Union Ouvrière Voltaïque) par 1 membre,

la S C O O (Société Coopérative Ouvrière) par 2 membres.

Vu la petite échelle des activités de diverses entreprises et le fait que la plupart des entrepreneurs oeuvraient sur les chantiers il a été décidé de laisser un maximum de temps à leur disposition. Les cours eurent lieu de 9heures à 13heures tous les jours du 12 au 20 août.

L'équipe a vivement regretté l'absence d'un de ses membres, Mr. G. Doron qui ne pouvait prolonger davantage sa présence. Elle a reçu la collaboration de Mr. Magnian du Laboratoire National du Bâtiment qui fit un cours sur l'emploi et la protection des matériaux sur le chantier; et de Mr. Bereni, Conseiller Technique au Service des Travaux Publics, qui fit un cours sur la législation en vigueur (appels d'offre, soumissions etc.)

.../...

La clôture du cours fut présidée par Monsieur le Ministre des Travaux Publics, Son Excellence P.C. Damba, en présence de Monsieur Dorsainville, Représentant Résident du Programme des Nations-Unies - Mr. Malik Ouedraogo, Directeur du Service des Travaux Publics.

Monsieur le Ministre présenta une requête officielle de son Gouvernement demandant la création d'un Centre de formation d'entrepreneurs africains en bâtiment. Monsieur Dorsainville, au nom des Nations-Unies a présenté les buts de l'action des Nations-Unies et de la CEA, remercié Monsieur le Ministre de toute l'aide apportée pour le succès de cette série de cours, ainsi que les participants, pour leur assiduité et l'intérêt apporté.

A la demande des services de la radio, un interview fut donné par le Directeur du stage sur les cours et sur l'action de la CEA.

DAHOMÉY:

Comme en Haute-Volta, Monsieur Jährling se rendit au Dahomey quelques jours avant le reste de l'équipe. Monsieur Trabesse, Directeur des Travaux Publics, responsable désigné par le Gouvernement, ayant dû s'absenter, Monsieur Goudon Sinha, Ingénieur des Travaux Publics, du Service de l'Urbanisme et à de l'Habitat le remplaça.

Monsieur Goudon Sinha prit une part active à la réalisation du stage.

Les cours eurent lieu au Hall des Congrès dans d'excellentes conditions et se tinrent du 25 au 30 août.

Le nombre de participants a été de 22, dont 2 fonctionnaires des Travaux Publics. Comme en Haute-Volta, nous avons constaté le regroupement d'artisans sous forme de coopératives: L'Union des Têcherons et Travailleurs du Bâtiment - La Coopérative des Artisans du Bâtiment - La Coopérative Africaine de Constructions Economiques.

Monsieur F. Lanza, Expert des Nations-Unies, participa au cours sur l'estimation du prix de revient. Monsieur Bidouze, Représentant la Banque de Développement du Dahomey exposa les conditions de prêts bancaires aux entreprises pour les travaux de construction.

Son Excellence, Monsieur E. Paraïso, Ministre des Travaux Publics, présida la clôture du stage. Il exprima le désir de voir se poursuivre de tels stages, remercia la CEA et formula le vœux qu'ils soient étendus aux cadres.

Les Nations-Unies étaient représentées par Monsieur Oehtinger, assistant de Monsieur Wright, Représentant Résident des Nations-Unies au Dahomey, Monsieur Faladé, Directeur du stage parla au nom de la CEA, Monsieur Oehtinger offrit un cocktail en sa résidence, auquel fut présent Monsieur le Ministre ainsi que tous les participants.

TOGO:

Ainsi que dans les deux pays précédents, Monsieur Jährling se présenta en élément avancé.

Monsieur B. Dagadzi, Ingénieur des Travaux Publics, Directeur du Service des Travaux Publics fut responsable local désigné par son Gouvernement. Il fut assisté par son adjoint Monsieur Atsuh.

Tous deux participèrent aux conférences.

Monsieur Dagadzi s'intéressa très vivement à la réalisation du cours.

Le nombre des participants a été de 20 dont 4 travaillaient au Service des Travaux Publics.

Le stage intervenait à un moment où le Togo fait un effort tout particulier pour le développement des activités de construction et pour la participation de ses entrepreneurs en bâtiments.

Le centre de logement en cours de réalisation, grâce aux efforts du Togo avec la participation de l'UNIDO en est l'illustration.

Monsieur L. Hababou expert des Nations-Unies, Directeur de ce centre a organisé et dirigé un débat avec les participants du stage. A ce débat il a été discuté du rôle et des possibilités offerts aux petits entrepreneurs et tâcherons dans le développement du pays.

Monsieur B. Dagadzi, Directeur des Travaux Publics a, au cours d'une conférence, expliqué les règlements en vigueur régissant les conditions de participation aux appels d'offre, soumissions et contrats sous l'égide du Gouvernement.

Monsieur J. Atsuh, adjoint au Directeur du Service des Travaux Publics a présenté l'étude d'exemples sur la détermination du prix de revient.

La clôture du stage eut lieu à la Chambre de Commerce en présence du Représentant de Monsieur le Ministre des Travaux Publics, de Monsieur Blanch-Soler, Représentant Résident des Nations-Unies au Togo.

Un cocktail final fut offert par le "Syndicat des entrepreneurs du Togo".

Article de presse -oTogo

Togo-presse du 8 septembre 1969

Nos entrepreneurs ont terminé le stage organisé pour eux avec la collaboration de la CEA.

Le stage organisé depuis le 2 septembre à Lomé à l'intention d'une vingtaine de nos compatriotes, entrepreneurs en bâtiments sous l'égide de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA), par les autorités de notre pays a pris fin. La cérémonie de clôture s'est déroulée samedi à 11 heures dans la salle de délibération de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Elle était placée sous la présidence de Monsieur Ezéchiel Creppy, Directeur de Cabinet du Ministre des Travaux Publics, qui remplaçait Monsieur Alex Mivedor parti la veille à Paris avec le Président de la République. Messieurs Juan Blanch-Soler, Représentant Résident des Nations-Unies à Lomé, Hababou, Directeur du centre de construction et de logement de Cacavelli, et Barnabé Dagadzi, Directeur des Travaux Publics, étaient aux côtés de Monsieur Creppy au cours de la cérémonie.

En l'absence du Directeur du stage, Monsieur Faladé, qui a dû quitter précipitamment Lomé à la suite du décès de son épouse, c'est le Co-Directeur, Monsieur Khanoh Baltan, qui a présenté lors de la cérémonie ce qui a été fait durant les six jours.

Il a donné une nomenclature des cours dispensés avant d'ajouter à l'adresse des stagiaires que la CEA allait suivre avec un vif intérêt leur progrès et essayer de les aider.

Consacrer une partie raisonnable des efforts.

Monsieur Blanch-Soler a souligné pour sa part l'importance du problème du logement et de la construction dans tous les pays. Il a dit que les pays sous-développés devaient consacrer une raisonnable partie de leurs efforts à des travaux de recherche dans ce domaine. Autant les responsabilités des Gouvernements sont grandes dans l'élaboration d'une politique globale de construction, autant sont importantes celles des entrepreneurs. Celui-ci ne doit pas se contenter d'être un élément passif qui accepte les directives des autorités, des propriétaires ou des architectes.

Il doit constamment faire usage de sa connaissance technique d'organisation à mettre son expérience en technologie et d'économie à la disposition des responsables de l'étude et du cahier des charges, a encore ajouté Monsieur Blanch-Soler.

Le dernier orateur de la cérémonie, Monsieur Ezéchiél Creppy, a d'abord transmis aux experts de la CEA et aux stagiaires les salutations du Ministre des Travaux Publics absent. Il a remercié au nom de son Gouvernement le Président de la CEA, Monsieur Robert Gardiner, Monsieur Faladé, Monsieur Baltan, tous les experts de la CEA et techniciens togolais qui ont animé le stage.

Un technicien averti.

Après avoir dit toute l'importance que le Gouvernement accorde aux stagiaires de formation et plus particulièrement à celui de la construction du bâtiment, il a poursuivi:

" L'entrepreneur digne de ce nom c'est tout d'abord le technicien averti, c'est l'homme d'affaires, c'est le pédagogue car il doit conseiller et expliquer à toutes les personnes physiques et morales qui constituent sa clientèle les projets et les convaincre de la qualité, du choix et du prix des travaux, la technique la meilleure etc...".

Vous imaginez rapidement donc, compte-tenu de l'étendue et de l'importance qu'attache le Gouvernement à la promotion des entrepreneurs nationaux son désir de voir les banques et maisons de commerce de la place s'associer à son effort.

Après ces discours, le diplôme sanctionnant les six jours de formation a été distribué aux stagiaires.

La cérémonie s'est terminée après que le porte-parole des entrepreneurs togolais, Monsieur Samarou ait dit la gratitude de ses camarades aux organisateurs et professeurs.

CHAPITRE III/

Appréciations des participants sur le stage.

Comme au stage précédent, un questionnaire a été remis aux participants, le dernier jour des activités, pour connaître leurs réactions immédiates.

A ce questionnaire il a été demandé de répondre anonymement.

Ce questionnaire sollicite les impressions et critiques sur, les cours, les sujets traités, les méthodes utilisées et les bénéfices qu'ils espèrent tirer de ce stage.

Un modèle de ce questionnaire est donné en annexe. La majorité des intéressés ont répondu et beaucoup parmi eux ont fait des suggestions pour un développement avenir.

Dans l'ensemble, tous les participants ont déclaré que le cours leur a permis d'améliorer leurs connaissances dans les domaines qui ont été traités. La plupart affirment vouloir mettre en pratique les connaissances recueillies. Ils sont d'accord pour la présentation qui en est faite et selon eux aucun des sujets ne devraient être omis ou raccourcis.

Il est très intéressant de noter les réponses aux questions suivantes:

Question 4) Quelle est votre opinion générale sur l'organisation du cours ?

Que pensez-vous des conférences données, des examens de cas particuliers, des discussions que vous avez eues ? Formulez vos observations sur les parties du stage que vous estimez satisfaisantes ou non satisfaisantes.

Réponses: Voir si l'ONU, en accord avec le Gouvernement ne pourrait pas mettre un organisme sur place afin de permettre aux petits de prendre conseil et surtout recevoir une aide pour faciliter l'obtention de matériel.

- Présenter des cas concrets, réels.
- Faire plus de croquis qui faciliteraient certainement la compréhension.
- Pour ces cours il faut une bonne formation.
- Il serait bon que chaque année les Nations-Unies nous permettent, avec le concours de notre Gouvernement de suivre et de continuer ce que nous avons déjà vu.

- Ma proposition dans ce domaine serait d'introduire des conférences en matière de législation pour Entreprise en Bâtiment et des Travaux Publics.

- Ma proposition serait de romémorer le lendemain les sujets enseignés la veille, et ceci d'une manière rapide - avant d'enseigner le cours du jour et demander si personne n'a de question à poser.

- De préférence un siège dans la localité où des séances renouvelées seraient tenues.

Question 6) Avez-vous des propositions à faire pour améliorer à l'avenir les stages de cette nature ?

Réponses: L'accord presque unanime est pour une prolongation, de plusieurs semaines, jusqu'à trois mois, et, surtout le renouvellement chaque année.

- Parmi les réponses à cette question, il est abordé aussi, non seulement la contribution que pourrait leur apporter les Nations-Unies, telles que documentations techniques, commerciales, documentation sur la comptabilité des entreprises de bâtiments mais aussi la contribution de leur propre Gouvernement.

Question 7: Pensez-vous qu'un cours plus avancé et d'un niveau supérieur puisse vous être profitable à l'avenir ?

Les réponses sont divergentes. Les plus critiques pensent qu'à cette fin ils devraient passer par une Ecole technique.

Question 8) Qu'est-ce qui vous empêche de développer votre entreprise ?

Réponses: Ce qui empêche surtout le développement de l'entreprise c'est le manque de travaux (Ouagadougou).

- La difficulté de financement et le manque d'aide du Gouvernement.
- L'aide du pays.
- L'aide du Gouvernement (Ouagadougou).
- Le manque de matériel, de moyens financiers, et de personnel qualifié.
- L'aide en capitaux, pour investissement vu le manque des matériaux périodiques,
- Le manque de soutien juridique.
- Le manque d'aide technique "impartial".
- Les finances et le manque de technique.
- Moyens financiers.
- Beaucoup de difficultés pour les prêts auprès des organismes de financement.
- Problèmes techniques.
- La cause capitale est l'irrégularité des marchés.

- L'ignorance de certaines données pratiques et juridiques aussi.
- C'est le manque de guides et de stages analogues à celui-ci.
- L'initiative privée n'est pas encouragée chez nous. Manque de possibilités financières. (Cotonou).

CHAPITRE IV/

Conclusions générales:

Il résulte des deux stages réalisés dans neuf pays une expérience certaine, de laquelle on peut, dès maintenant, dégager quelques points.

1°) Tout d'abord, on peut affirmer que ces stages de formation pour entrepreneurs en bâtiment ont été d'un apport positif dans les différents pays où ils ont eu lieu, ne serait-ce que parce qu'ils ont encouragé les intéressés et les services compétents à organiser cette formation, à vouloir la poursuivre et la développer.

Il a été démontré que le problème peut être abordé et que les Gouvernements sont en mesure, avec une certaine aide de la CEA, par exemple, de le résoudre avec succès.

2°) Dans les paragraphes qui vont suivre nous allons essayer de souligner les principaux aspects de cette action et les conclusions qui peuvent en être dégagées. Nous essaierons aussi de voir comment cette action peut être poursuivie et conclurons par quelques recommandations. En annexe, nous indiquerons comment, selon nous, pourrait évoluer cette action.

Comment poursuivre la formation et le développement des entreprises de constructions africaines:

Il semble ne faire aucun doute que cette action doit être poursuivie. La question qui se pose est comment ? Pour qui ? Par qui ? et où trouver les moyens ?

Les réponses à ces questions sont importantes, mais dépassent la compétence des auteurs de ce rapport.

Les recommandations qui vont suivre n'ont d'autre ambition que d'apporter aux autorités compétentes des éléments de décision, en nous contentant, dans ces conclusions, de voir les développements et modifications possibles qui pourraient intervenir, l'an prochain, pour le stage en Afrique centrale:

a) - Les réactions suscitées par ces cours dans ces pays conduisent à conclure que ceux-ci peuvent être continués dans la même forme, mais avec quelques modifications. Cette continuation soulève un certain nombre de problèmes et des charges importantes. Seule une organisation de l'importance des Nations-Unies peut y faire face.

Parmi les 42 Etats africains, membres de la CEA, seuls, 9 pays ont pu être concernés en deux années pour des raisons que nous verrons plus loin; Ce qui signifie que 10 ans seraient nécessaires pour parcourir l'ensemble des pays; il n'est pas pensable de ne revenir dans chacun de ces pays que tous les 10 ans. De plus, des demandes de cours plus avancés ont été formulées dans beaucoup de ces pays. Même si une priorité était établie en faveur des pays les plus défavorisés, la formule actuelle semble inadéquate dans ce domaine. Nous pourrions donc nous demander pour conclure ce premier point si la CEA, seule, ou avec l'aide d'autres organismes a les moyens et ressources nécessaires pour satisfaire le besoin croissant dans un temps raisonnable ?

b) - Le problème de la langue de travail est aussi à résoudre - car les documents de travail ont été mis au point par des conférenciers dont la langue de travail est l'anglais. Le premier stage eu lieu dans les pays d'Afrique de l'est, d'expression anglaise, les auteurs des documents ont pu eux-mêmes les communiquer, les développer auprès de l'auditoire. Le stage de cette année, en Afrique de l'ouest comprit un pays d'expression anglaise et quatre d'expression française. Rappelons la réponse apportée et ses limites.

1°) - Les documents ont été traduits en français. Ce travail s'est avéré long et difficile. Il n'a pu être totalement terminé au départ de l'équipe, de telle sorte que, certains de ceux-ci ont été expédiés en cours de stage sans avoir pu être supervisés et des modifications sont nécessaires. De plus, si les textes peuvent être traduits dans le contexte le plus proche du texte original, le problème des exemples est plus délicat car il correspond moins à la réalité des problèmes, en pays d'expression française, notamment dans le domaine des prix.

.../...

2°) - L'Assistante Administrative était plus particulièrement chargée d'assurer une sorte de traduction simultanée pour les conférences données par Monsieur Doron sur les questions de gestion financière. Cette solution pourrait être retenue à condition que les classes soient à effectifs restreints, que la personne chargée de la simultanéité ait de préférence quelque expérience pédagogique, que cette personne et le ou les conférenciers se soient entraînés de sorte que la traductrice ait une parfaite connaissance des termes et leur signification et aussi de la méthode pédagogique du ou des conférenciers.

3°) - Pour les autres sujets traités, l'un d'entre les membres de l'équipe versé dans la langue française assistait le conférencier. Si cette solution a permis de faire face au problème de la maîtrise de la langue utilisée, elle s'avère particulièrement fatigante pour l'ensemble de l'équipe, demande un temps de mise au point et ne semble valable, aussi, que si le nombre des participants n'est pas trop important; et de plus si le contact est parfaitement établi entre le conférencier, l'assistant et l'auditoire. Malheureusement, outre le départ d'un conférencier, l'équipe s'est trouvée diminuée d'un autre membre, ce qui a demandé des efforts encore plus grands pour les conférenciers restants.

Pour le stage à venir en Afrique du centre, tous pays dont la langue de travail est le français, sauf la Guinée, dite espagnole, il pourrait être pensé que là, la solution qui s'impose est la constitution d'une équipe de conférenciers de langue française. Or il s'agit,

1er/ de trouver des conférenciers valables selon les critères ayant présidé le recrutement des conférenciers précédents (voir document E/CN.14/HOU/18 - chap.14. § 10-13 page 6).

2è/ de laisser ces conférenciers produire leurs propres documents ou, avec l'autorisation des auteurs des documents actuellement en usage, d'adapter ces documents existants à leur approche personnelle de la question.

3è/ de reproduire ces nouveaux documents en nombre suffisant, quelque soit le cas. Le temps dont on dispose ne le permet pas.

.../...

- La deuxième solution est de chercher auprès d'organisations publiques ou non, d'expression française, au moins deux assistants valables, spécialisés, qui travailleraient en collaboration avec les conférenciers sur les thèmes principaux. Un complément d'apport serait obtenu par le recrutement, dans la région, d'un ou deux conférenciers spécialisés selon le besoin.

- La troisième solution consiste à améliorer la méthode de l'année précédente en Afrique de l'ouest en chargeant deux personnes au lieu d'une pour le travail de la traduction simultanée, indépendamment de l'Assistante Administrative dont le travail de secrétariat est suffisamment important en soi pour ne pouvoir lui demander valablement une activité autre. Son apport dans ce domaine ne peut être que ponctuel et d'appoint.

Nous pensons donc que le choix est entre une des deux dernières solutions. Comme nous le voyons il repose sur l'utilisation de l'équipe initiale de conférenciers, auteurs des documents, parfaitement versés dans leurs spécialités, ayant acquis une grande expérience de ces stages et dont le travail est à nos yeux inestimable et garant du succès de l'entreprise.

La réponse est donc en fonction du budget mis à la disposition pour la réalisation du stage.

Le programme et le niveau des enseignants:

Le programme d'enseignement mis au point en 1968, est un programme de base valable pour la formation d'entrepreneurs en bâtiment en tous pays (en Afrique, hors d'Afrique) - Dans chacun des pays il doit être adapté au niveau de développement général et de formation de base des participants.

Cette adaptation doit tenir compte dans le pays concerné:

- a) - du stade de développement industriel et économique,
- b) - des usages et règlements administratifs en vigueur,
- c) - du niveau personnel des participants.

Ce niveau d'ailleurs ne reflète pas forcément le niveau général des entreprises existantes. Un effort plus particulier peut être fait pour aider les entreprises les plus faibles.

-- Les enseignants doivent s'adapter au niveau réel de leur auditoire. S'il s'avère nécessaire d'enseigner comment calculer un pourcentage, ils doivent le faire. Mais d'autre part, pour un auditoire mieux préparé il est regrettable de ne pas rechercher le plus grand profit, sans cela les participants peuvent éprouver rapidement un sentiment de frustration et de perte de temps.

Une attention toute particulière doit donc être apportée au choix des participants. Dans la mesure du possible, il faut rechercher une homogénéité et même, si nécessaire, scinder les cours en deux groupes. Jusqu'à présent, cette sélection a été confiée au responsable local désigné par les Gouvernements. Un membre de l'équipe pourrait avant le début du stage voir avec les organisations concernées (Ministère des Travaux Publics et autres, les syndicats d'entrepreneurs etc...) les meilleures solutions. Il est vrai que dans bien des pays visités, il n'y avait pas beaucoup d'alternatives (vu le nombre restreint d'entreprises et le niveau général). De plus, nous pouvons craindre d'arriver à une sélection d'âge, car les entrepreneurs des générations les plus avancées n'ont guère eu, bien souvent, l'opportunité de recevoir une formation de base, aussi faible soit-elle, ce qui est plus fréquemment le cas des générations plus jeunes.

La solution à adopter ne saurait donc être rigide.

Les conférenciers devront à chaque fois trouver le moyen de communication le plus approprié. Cette année, devant les auditoires les moins avancés, les matières enseignées n'ont été présentées que sous forme d'études d'exemples concrets, et de cas pris dans les problèmes journaliers des participants - Cette solution a répondu à la situation.

La durée des stages:

Il a déjà été exposé pourquoi il a été retenu six jours pour le programme d'enseignement.

Voici brièvement rappelées les principales raisons.

a) - Les buts fixés dans le cadre de cet enseignement peuvent être atteint par un programme de six jours de travail intensif.

b) - Retenir plus d'une semaine des petits entrepreneurs hors de leurs occupations n'est pas recommandé, sous peine d'une certaine désaffection au-delà de la première semaine, même si un dédommagement est prévu.

c) - On ne peut non plus négliger l'effort demandé aux services de l'administration locale. Dans les pays où le succès a été le moins assuré, la part prise par les services administratifs a créé à ceux-ci un surcroît d'activités non négligeable tant pour la préparation que pendant la durée des cours. Prolonger cette tension au-delà de six à dix jours n'est pas recommandé.

d) - Il est difficile de distraire de leurs activités habituelles, pour une trop longue durée, des conférenciers, qui doivent être dans leur domaine des spécialistes hautement confirmés.

Les cours devraient donc être maintenu dans leur formule actuelle quant à la durée, commençant le lundi ils devraient être clôs le samedi.

Les Conférenciers:

Ce type d'enseignement ne peut être regardé comme un enseignement de type classique. Il s'adresse à des adultes de formation scolaire élémentaire en général et traite des sujets qui sont abordés ou devraient l'être tous les jours sur le plan pratique par les enseignés. Aussi le langage adéquat est très important. La formation de base et même la haute technicité du conférencier ne sont donc pas garant de sa capacité. Toutefois ce langage est plus aisément trouvé si le conférencier maîtrise hautement la matière enseignée. Une haute qualification s'impose donc et de tels hommes sont soumis à de nombreuses sollicitations. La difficulté de trouver les conférenciers aptes restera un des principaux problèmes à résoudre pour les cours à venir, de même que recruter et organiser une équipe capable de donner le maximum d'elle-même en un laps de temps relativement court, sans mise au point préalable (en général les membres de l'équipe se rencontrent deux à quatre jours avant le départ de la mission).

La qualité de l'équipe ajoutée à la qualification de ses membres représentent 60 à 70% de la réussite.

Voyage de reconnaissance préliminaire:

La préparation du stage pèse lourdement sur son déroulement, c'est pourquoi il est nécessaire qu'un membre de la CEA, devant faire partie de l'équipe, fasse une reconnaissance à travers les pays où le stage doit se tenir.

Les objectifs de ce tour préliminaire doivent être les suivants:

a) - avoir un aperçu du niveau de la moyenne des entreprises locales, de leur mode de travail, de leur répartition dans les différentes parties composant l'acte de bâtir de leurs organisations professionnelles et syndicales. Ceci ne peut être perçu que par une approche personnelle des services administratifs intéressés, de quelques entrepreneurs et des représentants de leurs organismes. Ainsi l'équipe peut être avertie des points particuliers sur lesquels un effort devra être fait et de la méthode d'enseignement qui semble la plus souhaitable.

b) - déterminer si la différence de formation de base et de développement, ainsi que le nombre des participants, incitent à la création de un ou deux cours distincts. Il serait donc souhaitable qu'au moment de ce voyage préliminaire, les contacts aient déjà été pris auprès des futurs participants.

c) - établir un contact avec les entreprises les plus développées et obtenir leur collaboration.

d) - intéresser le plus totalement possible le responsable local désigné par le Gouvernement et l'amener à tout mettre en oeuvre dès ce moment en vue de la réussite du stage. Les meilleurs résultats ont été obtenus lorsque ce responsable était d'un certain rang dans la hiérarchie administrative locale et jouissait d'une certaine popularité parmi les entrepreneurs.

Bien souvent le Directeur des Travaux Publics était la personne remplissant le mieux ce rôle.

D'autre part, il est bien souvent le plus à même d'aider à résoudre les problèmes matériels tels que classes ou salles de conférences, chantiers à visiter, moyens de transport etc...

Nous profitons de l'occasion pour remercier les Directeurs des Travaux Publics qui par leur action personnelle ont assuré le succès du stage.

.../...

Conférenciers locaux:

Lors du premier stage, tenu en Afrique de l'est, l'équipe responsable était en mesure d'enseigner elle-même toutes les matières de base - organisation, planification du travail, finance de l'entreprise, estimation du prix de revient, devis estimatif, gestion productive aussi bien qu'hygiène sur le chantier. Cependant il fut demandé de temps en temps la contribution de conférenciers locaux pour traiter des questions de réglementation en vigueur, de procédures d'appels d'offre, soumissions etc..., lesquelles sont différentes dans chaque pays. Ceci fut fait aussi pour obtenir une plus grande participation et un partage des responsabilités.

Dans la dernière série de cours nous avons dû faire appel de façon systématique à l'apport de conférenciers locaux en raison du petit nombre de conférenciers composant l'équipe et du problème de bilinguisme. En annexe 1 nous donnons la liste des conférenciers qui nous ont apporté leur aide dans chaque pays et les sujets traités par eux. Nous les remercions et sommes heureux de signaler que la plupart d'entre eux ont su s'adapter à ce type de travail, sans trop de difficulté. Le problème a été parfois une certaine hésitation au début pour trouver l'approche et le contact avec un auditoire aussi peu usuel pour eux.

Nous concluons ce point en recommandant toutefois, surtout pour les thèmes principaux, une préférence pour des conférenciers avertis du problème auquel ils auront à faire face.

La documentation:

Les documents utilisés ont été ceux mis au point en 1968 pour les pays de l'est africain, tous utilisant la langue anglaise pour langue de travail, ainsi que nous l'avons déjà signalé. Ces documents établis devront être modifiés pour certains détails afin de mieux répondre aux objectifs. Quoiqu'il en soit, actuellement ces documents traduits en français ont été distribués dans les pays de langue française. Malheureusement, pour des questions de temps certaines corrections qui auraient pu les mieux adapter aux conditions des pays n'ont pu être portées à temps. Nous proposons en annexe 3 de rédiger à nouveau certains d'entre-eux.

Certificats d'assiduité au cours:

Il est distribué dans tous les cas un certificat d'assiduité établissant que l'intéressé a suivi de façon régulière des cours de formation d'une durée de six jours. Ceci a été quelquefois critiqué. Cependant nous continuons à penser que cette pratique peut être continuée. C'est un modeste témoignage remis aux participants de l'effort qu'ils ont fourni et ne peut en aucun cas signifier diplôme ni titre.

.../...

NATIONS-UNIES - Commission Economique pour l'Afrique - Cours pour entrepreneurs en bâtiment en Afrique de l'Ouest

TABLIKAU RECAPITULATIF

Pays	Dates	Nombre de participants	Equipe de la part	Conférenciers autres	Cours	Lieu & heures	éléments de la cérémonie	ouverture	fermeture	representants UNDP & autres organisations
Moore (Ghana)	28-7-69 au 2-8-69	48	Palade Baltzan Doron	Charney (ILO) Pascal (WHO) Abban (PMD)	Gestion productive Hygiène sur le chantier Procédure d'appel d'offre Devis estimatif	Centre de Baltzan Jahrling	28-7-69 69	2-8-69 69	M. Latour	
Niaméy (Niger)	4 au 9 8-69	14 (-)	Palade Baltzan Doron Jahrling Heidt (Sec)	Roy (WHO) Hygiène sur le chantier	Chambre de commerce de Baltzan	4-8-69 69	9-8-69 69	M. Baba L. Kassé OEA Directeur sous-région Gouv. N.T.		
Ouagadougou (Haute-Volta)	12 au 20 8-69	45	Palade Baltzan Jahrling Heidt (Sec)	Roy (WHO) Hygiène sur le chantier Appel d'offre Les matériaux de construction	Institut afro-asiatique de Bamako	12-8-69 69	20-8-69 69	M. Dorsainville M. le Ministre des T.P.		
Cotonou (Dahomey)	25 au 30 8-69	23	Baltzan Jahrling Heidt (Sec)	Vineyagam (WHO) Hygiène sur le chantier Cost d'une machine Appel d'offre Règlements bancaires locaux	Hall des Congrès	25-8-69 69	30-8-69 69	M. Major Wright M. le Ministre des T.P. rep. du Gouver.		
Lomé (Togo)	1er au 6-9-69	20	Baltzan Jahrling Heidt (Sec)	Vineyagam (WHO) Hygiène sur le chantier Règlements locaux & prix unitaire Atsu (Ing. Ch. T. P.) Hababou (Dir. CCL) Architecte	Building des Ministères	1-9-69 69	6-9-69 69	M. Blanch-Solier		

Au Ghana - Haute-Volta - Dahomey et Togo les séances d'ouverture et de clôture ont eu lieu en présence des services de radio, des représentants de la presse et de la télévision (tele. Ghana)

NATIONS UNIES - Commission Economique pour l'Afrique - Cours pour entrepreneurs en
l'atiment du 28 juillet au 6 septembre 1969 - Afrique de l'Ouest

STATISTIQUES:

	Accra (Ghana)	Niamey (Niger)	Ouagadougou (Haute-Volta)	Cotonou (Dahomey)	Lomé (Togo)	Total
1/ - Nombre de participants	48	14	45	20	20	147
2/ - Nombre de participants provenant de la Capitale de la Province:	42 6	14 -	40 5	18 2	20 -	134 13 = (10%)
3/ - Nombre de participants						
Services publics	20	-	8	5	4	29 = (20%)
Entrepreneurs indé- pendants	28	14	37	15	16	118
4/ - Nombre de certificats distribués	-	-	36	15	19	70

Liste des membres de l'équipe et des conférenciers:

A/ Equipe organisée par la Commission Economique:

- 1 - M. Faladé (Dahomey) Architecte Urbaniste
Directeur du cours - responsable du projet
adresse - CEA P.O. Box 3005 Addis-Abéba
- 2 - C. Baltzan (Israël) B.Sc. Ingénieur civil, Co-Directeur des cours
Consultant en problèmes de construction
12, Massada Street Ramat Gan - Israël
- 3 - R. Jährling (Allemagne) Architecte, membre de la CEA,
DIPL.ING/ARCH. Division de l'Industrie et de l'Habitat,
CEA, P.O. Box 3005 Addis-Abéba
- 4 - G. Doron (Israël) M.B.A. Directeur général adjoint de
l'Institut Israélien de la productivité
15, Daniel Street, Ramat Gan
- 5 - U. Heidt (Allemagne) Interprète - Assistante Administrative
P.O. Box 549 - Addis-Abéba

B/ Conférenciers fournis par les autres organisations des Nations-Unies:

- 6 - K. Ghartey (Ghana) Directeur du Bureau International du Travail
pour la sous-région - Lagos
- 7 - Pascal (Haïti) Ingénieur Civil
Office Mondial de la Santé
- 8 - L. Roy (Haïti) Ingénieur Sanitaire
Office Mondial de la Santé
- 9 - Ken Vinayagam (Ile Maurice) Ingénieur Civil
Office Mondial de la Santé

Conférenciers locaux:

Ghana: Mr. Abam Chef du service de métrage et de vérifi-
cation aux services des Travaux Publics

Mr. Nigel M. Robinson Métreur vérificateur - secteur privé

Haute-Volta:

Mr. Béróni Assistant technique - Direction des Travaux
Publics.

Mr. Magnier Laboratoire National du bâtiment.

Dahomey:

Mr. E. Goudon Sinhan Ingénieur, Chef du service de l'Urbanisme
et de l'Habitat.

Mr. Bidouzo Banque Dahomehienne de Développement.

Togo:

Mr. B. Dagadzi Ingénieur - Directeur du service des Travaux
Publics.

Mr. Atsuh Ingénieur - Directeur adjoint des Travaux
Publics.

Mr. L. Hababou Architecte - Expert des Nations-Unies,
Co-Directeur du Centre de Développement
de Caccavelli.

LISTE ET ADRESSES DES PARTICIPANTS

GHANA

NIGER

HAUTE-VOLTA

DAHOMY

TOGO

WEST AFRICAN BUILDING CONTRACTORS TRAINING COURSE

List of participants

GHANA:

Names:

1. Ababio Amoah Robert
Parter, Yahaya 1001 & Co.. Central Contractors,
P.O. Box 174, Talalé - Ghana
2. Aboagya Ohyere
Senior Works Superintendant, Site Agent, Ghana Housing Corporation
P.O. Box 2753 - Accra.
3. Addo Kwasi Isaac
Foreman pf Works, R.B. Boachie & Sons, c/c P.O. Box 4233 - Accra.
4. Addy Tettey Samuel
Managing Director, Jasthess Staddy & Co.
P.O. Box 2522 - Accra.
5. Akoto Osae Samuel
Proprietor, Crosses & Crowns Stores (Gen.Contractors & Merchants)
P.O. Box 056 - Accra.
6. Alexander Ansong Annoch
Administrative Officer, Okubi Company,
P.O. Box K.102 - Accra Mew Town.
7. Ampong Amaming Francis
Managing Director, Akwamu Building Contractors
P.O. Box 2022 - Accra.
8. Anderson Mark William
Senior Supervosor of Works, Workers Brigade
P.O. Box 1853 - Accra.
9. Appiah Pat Joseph
Building Foreman, E.K. Poku & Co.
P.O. Box 2414 - Accra.
10. Arthur Benjamin Samuel
Assistant Engineer - Ghana Housing Corporation
P.O. Box 2753 - Accra.
11. Ashong Nortey Davis
Senior Works Sudt. Tema Development Corporation
P.O. Box 46 - Tema - Ghana.

12. Asmah Benjamin Harry
Managing Director, Luctor Constructions Ltd.
P.O. Box 5097 - Accra.
13. Edward William Adu Botchway
Assistant Regional Architect - Regional Branch P.W.D.
P.O. Box 136 - Accra.
14. Boateng Kofi Francis
Director, Oyoko Contractors Ltd.
P.O. Box 1233 - Accra.
15. Botchway Quarco Robert
Sole Proprietor - R.Q. Botchway & Son
P.O. Box 347 - Accra.
16. Busumtwi Stephen
Managing Director, Stephen Busumtwi & Co.
P.O. Box 6320 - Accra.
17. Chass Ogloo Clement Libo
Managing Director Technic - Volta Basin Co. P.W.D. Renovations,
Resurfacing Roads Construction - Accra.
18. Coker Archibald James
Proprietor - Coker & Co.
P.O. Box 6364 - Accra.
19. Don Arthur Eric Georges Alexander
Architec Publics Works Department
P.O. Box 136 - Accra.
20. Jones Freeman Emmanuel
Clerk of Works - Tema Development Corp.
P.O. Box 46 - Tema - Ghana.
21. John Kweku Addai
Engineer - State Construction Corporation
P.O. Box 2582 - Accra.
22. John Kwaku Nunyue
Engineer - State Construction Corporation
P.O. Box 2582 - Accra.
23. Kofi Moses Tulashie
Architec Public Works Department
P.O. Box 136 - Accra.
24. Kpedekpo Kwadzo Kuma Cephas
Senior Engineer Civil - State Construction Corp.
P.O. Box 1527 - Accra.

25. Larbie Ekow Acheampong Maxwellle Nicholas
Managing Director - Larbie's Enterprises Ltd.
P.O. Box 87 - Kaneshie - Accra.
26. Lamtei Sampson Tawiah
Clerk of Works - Tema Dev. Corporation
P.O. Box 46 - Tema - Ghana.
27. Manteaw Kwahena George
Mechanical Supdt. Tapa Construction Company
P.O. Box 77 - Jasikan V.R.
28. Mensah Kofi Rudolph
Engineer Quantities - Ghana Housing Corporation - Accra.
29. Nsiah Yaw Joseph
Purchaser M/s. S.K. Maicoo & Co.
P.O. Box 3401 - Accra.
30. Nettey Akai Joseph
Manager, Nebbros Leoust & Haulagr. Co.
P.O. Box 195 - Kaneshie - Accra.
31. Odjidja Daniel Frank Tekpetey
Architec Public Works Departement
P.O. Box 136 - Accra.
32. Opintan Daniel Lartey
Site Engineer, M/s D.L. Opintam Bldg & Civil Engineers
P.O. Box 320 - Takoradi - Ghana.
33. Osei Joseph Tufuor
Managing Director - J.T. Osei & Co.
34. Owusu Bour William Jacob
Accountant Secretary
P.O. Box 4233 - Accra.
35. Peterson Charles
Administrative Manager, Larbies Enterprises Ltd.
P.O. Box 87 - Kaneshi - Accra.
36. Rogers Sowah Osae
Assistant Chief Accountant - State Construction Corp.
P.O. Box 2582 - Accra.
37. Samuel Laryea Quartey
Manager State Construction Corp.
P.O. Box 2582 - Accra.

38. Segbedzi Kofi Richard
Managing Director, R.K. Segbedzi & Co.
P.O. Box 3734 - Accra.
39. Segbedzi Kosi Francis
Architec Public Works Dép.
P.O. Box 136 - Accra.
40. Senaya Louis Arthur
Chief Works Superintendent - Ghana Housing Corp.
P.O. Box 2753 - Accra.
41. Simons Minta Paul
General Foreman - S.K. Mainoo & Co.
P.O. Box 3401 - Accra.
42. Seyena-Susu Wisdon Isidore
Architec - Publix Works Department
P.O. Box 139 - Accra.
43. Tackle Obili Arde Emmanuel
Clerk of Works - Tema Development Corp.
P.O. Box 46 - Tema - Ghana.
44. Tamakloe Kofi Edwin
Managing Director - Tamakloe Technical Institute & Works
45. Tandoh Kwesi John
Works Manager , Nenn Building Works
P.O. Box 3848 - Accra.
46. Teye Kwabla Euans
Managing Director - Top Construction Company Ltd.
P.O. Box 7127 - Accra.
47. Twum Samuel.Kofi
Quantity Surveyor - Oyoko Contractors Ltd.
P.O. Box 4233 - Accra.
48. Wood Reuben Frank
Officer-in-Charge - S.C.C.
P.O. Box 2582 - Accra.
49. Robert Amoah Ababio
Partner - Yahaya 1001 & Co.
P.O. Box 174 - Tamale - Ghana.

NIGER:

1. Abdou Umago
Peintre, Nouveau marché - Niamey
2. Amadou Assane
Tôlier - réparations de voitures - B.P. 2080 - Niamey
3. El Hadj Ali Djibri
Menuisier, entreprise nigérienne de menuiserie bois et fer
B.P. 2013 - Belaufout - Niamey
4. Gariko Ousmane
menuisier métallique - B.P. 584 - Niamey
5. Ibrahim Sidibé
Menuisier bois et fer - bâtiments
B.P. 197 - (voir ci-dessus)
6. Kante Sekou
Menuisier métallique - B.P. 180 - Niamey
7. Koue Amadou
Assistant topographe, service topographique - Niamey
8. Mahaniane Danssounssou
réparateur de radiateurs - B.P. 34 - Niamey
9. Maïga Ousseline Haroua
vendeur, Brosette Valor - B.P. 137 - Niamey
10. Maïga Midjaba Issa
commerçant peintre - peinture pour bâtiments - transports
B.P. 695 - Niamey
11. Moussa Idrissa
maçon - B.P. 2055 - Niamey
12. Rey Dieudonné Hector
menuisier métallique - entreprise de menuiserie métallique
B.P. 857 - Niamey
13. Sitti Thomas
plomberie - B.P. 187 - Niamey
14. Tini Bagadj
maçon B.P. 34 - Niamey

HAUTE-VOLTA:

1. Bamogo Kayaraoua
artisan serrurier (S.C.V.E.) Société Voltaïque d'entreprise
spécialité serrurerie - B.P. 878 - Ouagadougou
2. Bikienga Noraogo
entreteneur - entreprise Bikenga
B.P. 726 - Ouagadougou
3. Bikienga Ouidi
contrôleur
B.P. 726 - Ouagadougou
4. Bikienga Ali Dupierre
plombier - B.P. 726 - Ouagadougou
5. De boer Willy
aide chantier - Kafando Jean - B.P. 90 - Ouagadougou
6. Diallo Amadou
Entrepreneur E.G.N.C.P. (entreprise générale d'études et de
constructions en bâtiment) Ouagadougou
7. Diendéré Aloys
employé dans l'entreprise Jean Kafando
B.P. 872 - Ouagadougou
8. Goro Abdoulaye
chef de chantier - Bureau d'études générales d'entreprise
de constructions - B.P. 311 - Ouagadougou
9. Ima Hervé
entrepreneur - IMA HERVE - B.P. 1014 - Ouagadougou
10. Kaboure Denis
plombier - B.P. 27 - Ouagadougou
11. Kadsondo Bernard
chef de chantier - entreprise Kadsondo Bernard
B.P. 140 - Ouagadougou
12. Kafando Henri Bruno
tâcheron sous traitant - Union Ouvrière Voltaïque
B.P. 296 - rue Kennedy - Ouagadougou
13. Kafando Jean
entrepreneur - entreprise Jean Kafando
B.P. 872 - Ouagadougou

14. Kargougogu Salif
15. Kientore Hervé
peintre vitrier - application voltaïque de peinture
B.P. 177 - Ouagadougou
16. Komi Georges Pousraogo
artisan électricien - société voltaïque d'entreprises
spécialité et électricité - B.P. 878 - Ouagadougou
17. Konbobo Robert
charpentier menuisier - Solodi Bastib
B.P. 404 - Ouagadougou
18. Koudougou Moussa
tâcheron de peinture - tâcheron de peinture Yahara Boureina
B.P. 285 - Ouagadougou
19. Ky Oumar
tâcheron - Ky Oumar - B.P. 945 - Ouagadougou
20. Maïga Arzouma
tâcheron - Ouahigoya - quartier Rougan - B.P. 7 - Ouagadougou
21. Mamadou Alpha Barry
directeur général - Afimeg Afrique Immobilier et
d'entreprises générales - B.P. 1012 - Ouagadougou
22. G. Messanh Michel
entrepreneur depuis 27.9.58 - nouvelle entreprise volta africaine
B.P. 52 - Ouagadougou
23. Naba Abel
artisan peintre - société voltaïque d'entreprises-
spécialité peinture - B.P. 878 - Ouagadougou
24. Ouadra Mamadou
maçon - quartier des Joronats - Ouagadougou
25. Ouattara Bakary
entrepreneur - B.P. 311 - Begec (Bureau d'études générales et
d'entreprises de construction) - Ouagadougou
26. Ouattara Kossoum
artisan maçon - société voltaïque d'entreprises, spécialité
maçonnerie - B.P. 878 - Ouagadougou
27. Ouedraogo El Hadj Salif
tâcheron - B.P. 7 - Ouagadougou

28. Ouedraogo Emmanuel
comptable - Afimeg - B.P. 1012 - Ouagadougou
29. Ouedraogo Moussa
tâcheron - Carrelafa
30. Ouedraogo Noufou
aide-comptable - société coopérative ouvrière (SCOO)
de Ouahigouya - B.P. 7 - Ouagadougou
31. Ouedraogo Pascal
artisan maçon - société voltaïque d'entreprises - spécialité
maçonnerie - B.P. 878 - Ouagadougou
32. Ouedraogo Soumaïla
président de la société coopérative ouvrière - de Ouahigouya
B.P. 7 - Ouagadougou
33. Ouermi Charles
artisan maçon - société voltaïque d'entreprises
spécialité maçonnerie - B.P. 878 - Ouagadougou
34. Ouermi Tibo Bruno
artisan menuisier - société voltaïque d'entreprises
spécialité maçonnerie - B.P. 878 - Ouagadougou
35. Ouilio Moumouni
tâcheron - Ouilli Moumouri à Ouahigouya R.H.V.
Ouagadougou
36. Ouaba Mindieba Francis
entrepreneur en bâtiment - Ouaba Francis
B.P. 919 - Ouagadougou
37. Paré Omar
38. Sampo Kalambouli Blaise
maçon - entreprise Jean Kafando.
B.P. 872 - Ouagadougou
39. Salif Kagougou
électricien - B.P. 27 - Ouagadougou
40. Sanou Kasim
tâcheron - Sanou Kasim - B.P. 44 - Ouagadougou
41. Sawadogo Joachin dit Moussa
maçon - entreprise Saire Lucien - Ouagadougou

42. Yahana Boureima
tâcheron - B.P. 285 - Ouagadougou
43. Yameogo Ignace
entrepreneur - entreprise Yameogo Igracé
B.P. 669 - Ouagadougou
44. Yonli Vincent
associé - entrepreneur Ouaba Francis
B.P. 919 - Ouagadougou
45. Zerbo Sita
plombier - B.P. 1014 - Ouagadougou

LISTE DES REPRESENTANTS DES ENTREPRENEURS AFRICAINS - rencontrés à
BOBO-DIOULASSO:

El Hadji Traoré Tiémoko
coopérative des bâtiments (Sanon Adama)

Traoré Zanga

Daniel

DAHOMÉY:

1. Akpla Clément
directeur de l'entreprise Cimentarmé - Ciment armé
B.P. 946 - Cotonou
2. Agbidi François
directeur - Union des Tâcherons - des Travailleurs du Bâtiment
U.T.T.B. - carre 414 - Cotonou - Tél. 37-01
3. Aïssi Dominique
dessinateur - entreprise Aïssi René - carre n°888
B.P. 528 - Cotonou
4. Capo-Chi-Chi Marcel
tâcheron
5. Capo-Chi-Chi Raphaël
directeur adjoint - Union des Tâcherons des Travailleurs de Bâtiments
(U.T.T.B.) - carre 414 - Cotonou - Tél. 37-01
6. Denon Gabriel
comptable - Société Africaine de Travaux Publics et de Bâtiments
B.P. 191 - Cotonou

7. Diéné El Hadj Ousmane
entrepreneur de bâtiment et Travaux Publics - entreprise africaine
de construction - E.A.C. - B.P. 329 - Cotonou
8. Djkpesse Eloi Benoît
commis supérieur d'architecte - Coopérative Dahoméenne de Construction
carre 918 - B.P. 28 - Cotonou
9. Domingo Alfred
10. Gomez Pholippe
adjoint technique des T.P. - entreprise Sotrab (société africaine
des Travaux Publics et Bâtiments) B.P. 191 - Cotonou
11. Goudjo Gaspard
dessinateur des Travaux Publics (direction des T.P.) Cotonou
12. Nadjo Augustin
13. Nougbodé Béatrice
dactylographe - Coopérative Dahoméenne de Constructions
B.P. 28 - Cotonou
14. Sagbo Loko Ludovic
agent des T.P. en retraite - Entreprise de Constructions Mihami
Siège à Bohicon - carre 354 - Cotonou
15. Sanda Pierre
dessinateur C.A.B. (Coopérative des Artisans en Bâtiment)
Porto-Novo - B.P. 167 - Cotonou
16. Sayi Emmanuel
entrepreneur C.A.C.E.M. (Coopérative Africaine de Constructions
Economiques Modernes) Porto-Novo - Dahomey
17. Togo Michel
18. Turner Samuel
magasinier - Entreprise du Benin - B.P. 1057 - Cotonou
19. Villaca Francis Robert
Fils d'entrepreneur C.O.M.A.F. (Constructions Modernes et
Améliorations Foncières) - B.P. 1057 - Cotonou
20. Villaca Joseph
Directeur d'entreprise - B.P. 1057 - Cotonou
21. Villaca Raymond Honorat
Frère de l'entrepreneur Villaca Joseph - B.P. 1057 - Cotonou
22. Zamba Xavier
Adjoint technique des Travaux Publics - Direction des Travaux Publics

TOGO:

1. Adja Emile
maçon tâcheron
2. Afidegnon O. Edmond
Directeur - Sogbali Face - Lomé
3. Agoli Agbo C. François
Directeur d'entreprise des habitations à loyers modérés
B.F. 1678 - Lomé
4. Ajavon A. Ajite
conducteur de travaux E.G.T.P. - Administration d'Entreprises
5. Ames Komlanvi Daniel
Agent de maîtrise des T.P. - Service des Travaux Publics
arrondissement bâtiment - B.P. 335 - Lomé
6. Ayienou Ouma Benoît
agent de maîtrise des Travaux Publics - T.P. B.P. 335 Lomé
7. Baka Komi Alphone
Directeur d'entreprise " Les bâtiments"
8. Amekoudji A. Joseph
entrepreneur - Travaux Publics et Particulier
9. Cote Albert Raymond
Conducteur de Travaux - B.P. 211 - Lomé
10. D'Almeida C. Michel
entrepreneur en bâtiments E.N.T.G.O. - B.P. 169 - Lomé
11. Falana Taofiqui
entrepreneur à " Deleure Africaine DAFRIC", 36, rue Thompson
B.P. 560 - Lomé
12. Follican Alphonse
technicien spécial - entrepreneur tâcheron - entreprise de la
Mutuelle des Tâcherons du Bâtiment.
13. Djankale Ange
entrepreneur tâcheron - Djankale Ange - B.P. 843 - Lomé
14. Kouadje Michel
gérant - Coopérative des Techniciens de Constructions Modernes.

ANNEXE 1

PROGRAMME DES ETUDES: (extrait du document E/CN.14/HOU/18)

Note:

Le programme comprend la plupart des questions dont la connaissance est nécessaire à l'entrepreneur. Toutefois, un programme plus détaillé, indiquant le temps à réserver à chaque matière est établi par le Directeur du stage, en collaboration avec l'agent de liaison désigné pour chaque pays, selon le niveau des participants, l'ordre d'urgence fixé pour les sujets dans chaque pays et les heures disponibles.

1. Rôle de la construction dans l'économie nationale et rôle de l'entrepreneur dans l'industrie de la construction
 - Le cycle du projet de construction et ses participants: le client, l'architecte, le contremaître, le métreur, le fournisseur, le sous-traitant, l'utilisateur, etc.
2. Organisation d'une entreprise de construction
 - Les fonctions à remplir, les fonctionnaires, les organigrammes.
3. Les aspects juridiques de l'entreprise de construction
 - Genres d'organisations: en privé, association, société;
 - Formes de marchés et de soumissions: prix fixé, travail en régie, travail à forfait, autres;
 - Les documents du marché: "Conditions du contrat", "Cahiers des charges", "devis", "plans", "rapport journalier sur les travaux de construction", etc.
 - Engagements, garanties, assurances, cautionnements, engagements concernant l'exécution ou le paiement, accidents du travail, responsabilité publique, formes d'assurances;
 - Réclamations pour non-conformité, imprévus, clauses de sauvegarde;
 - Responsabilités de l'entrepreneur, compétence, sécurité, conscience professionnelle.
4. La phase antérieure au contrat
 - Etablissement des prix de revient;
Structure générale des prix de revient;

Exemples d'établissement de prix de revient d'éléments de construction; planification, fondement préalable à l'établissement des prix de revient - influence des possibilités technologiques ou des techniques de production différentes sur les prix de revient.

- Comment soumissionner;

Quelques pièges courants.

5. L'exécution du contrat

- Techniques de planification et de contrôle

Planification par la méthode graphique

Les graphiques à bandes et autres outils de planification du travail

- Planification de la documentation

Pour l'évaluation des réalisations et le contrôle des coûts

Pour l'établissement des factures

- Aménagement du chantier (avec la visite d'un chantier)

- Comment exécuter les travaux avec compétence.

6. Utilisation efficace des moyens de production

- Emploi de la main-d'oeuvre;

- Planification des travaux par équipes et choix des opérations;

- Salaires, rémunération à la pièce et stimulants;

- Utilisation économique des matériaux et éléments de construction;

- Respect du cahier des charges (conception économique);

- Planification des mouvements internes et des installations d'entreposage;

- Honnêteté des fournisseurs;

- Utilisation efficace des machines et du matériel

Les éléments du prix de revient

Planification de l'emploi des machines

Entretien

- Coordination des travaux sous-traités.

7. Aspects financiers et commerciaux

- Volume de travail - le volume minimal requis;
- Financement - sources, règles et politiques;
- Investissements en matériel et "connaissances";
- Capital de roulement;
- Mouvements de trésorerie, planification et administration.

NATIONS UNIES - Commission Economique pour l'Afrique - Cours de formation pour entrepreneurs en bâtiment au Ghana (Accra) - du 28 juillet au 2 août 1969

EMPLOI DU TEMPS:

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8
9h-9h40	inscription	planification du travail	visite de chantier	gestion productive	finance	hygiène sur le chantier
9h45-10h25	séance d'ouverture	" "	" "	" "	" "	" "
11h-11h40	organisation d'une entreprise prise de construction	" "	organisation du chantier	réglementation en vigueur	" "	séance de clôture
11h45-12h25	" "	" "	" "	" "	" "	" "
14h-14h40	devis estimatif	finance	gestion productive	finance	devis estimatif	
14h45-15h25	" "	" "	" "	" "	" "	" "
15h50-16h30	" "	" "	contrôle du coût	" "	" "	" "

NATIONS UNIES - Commission Economique pour l'Afrique - Stage de formation pour entrepreneurs en
 bâtiment à Lomé - Fogu - du 1er au 6 septembre 1969.

EMPLOI DU TEMPS:

Heures:	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
14h-14h45	organisation de l'entreprise du bâtiment	planning	visite sur le chantier	le tâcheron et l'entrepreneur	le marché administratif et le devis
14h45-15h30					
15h40-16h25	Gestion financière	Gestion financière	planning	prix de revient	finance
16h30-17h10	"	"	"	"	"
17h15-18h00	composition du prix de revient	entretien du matériel et de l'outillage	planning	hygiène sur le chantier	contrôle des coûts sur le chantier
8h00	<u>Samedi</u>				
	révision				
11h00	séance de clôture				

Liste des documents de travail préparés pour les cours de formation des entrepreneurs en bâtiment dans la sous-région:

- Résolution de la CEA 157 (VIII) et 209 (IX) 1969:

13 English Working Papers

1. WP - Objectives
2. WP.1)
3. WP.1 - Annex I) Baltsan
4. WP.2 Ghartey
5. WP.3 Doron
6. WP.4 Indrias
7. WP.5 Roy
8. WP.6 Roy
9. Case 1
10. Case 2
11. Financial management case study
12. Plumbing construction practice
13. Modern site organization n° 2
14. The principles of costing
15. Care of small plant and hand tools
16. How to keep machines running smoothly
17. Hints on use and erection of metal scaffolding

16 Documents en français

1. WP - Généralités sur les stages
2. WP.1
3. WP.1 - Annexe I (figures)
4. WP.2
5. WP.3
6. WP.4
7. WP.5
8. WP.5 - Annexe I
9. WP.6
10. Etude de cas
11. Deux études de cas
12. Etude de cas - Gestion financière
13. Principes de l'établissement des prix de revient
14. Quelques indications sur le montage et l'utilisation des échafaudages métalliques
15. Entretien du petit matériel et des outils à main
16. Comment assurer le bon fonctionnement des machines
17. Passation et exécution des marchés de l'état (Barnabé Dagadzi)
18. Recommandations aux entrepreneurs pour la préparation et la remise des appels d'offres.

RESUME SUR LE CONTENU DES DOCUMENTS: (extrait du document E/CN.14/HOU/18)

Comme il n'existait pas de documents disponibles pour la formation des entrepreneurs, des documents de travail spéciaux ont été établis pour le stage. Les conférenciers ont rédigé chacun un document sur le sujet qu'ils avaient à traiter. Six documents de travail ont été distribués aux participants au cours du stage. Aucun document n'a été remis à l'avance.

Les documents portaient parfois sur un domaine considérablement plus vaste que celui que pouvaient aborder les conférenciers. Ils ont été établis en fait pour servir de documents de référence que les participants pourront utiliser plus tard.

Ci-après, quelques indications sur les documents de travail.

WA COURSE/WP/1

Le document intitulé "L'Entreprise de construction", rédigé par M. Chanoch Baltzan, a été le document de base du stage. C'est une étude générale sur l'entreprise de construction qui comprend 66 pages et 8 illustrations, sous les rubriques suivantes :

Introduction :

La construction dans l'économie
Responsabilités de l'entrepreneur
Formes d'appels d'offres et d'adjudications.

L'entreprise de construction :

Organisation d'une entreprise de construction
Fonctions d'une entreprise de construction
Division du travail
Principales activités.

Planification et contrôle des projets de construction :

Introduction à la planification du travail
Principes régissant la planification des différentes ressources
Règles de la planification
Organisation d'un chantier (plan d'implantation)
Graphique général de l'avancement des travaux ou calendrier

Introduction au contrôle des prix de revient:

- Nécessité de déterminer les prix de revient
- Terminologie
- Fixer les coûts à la source des dépenses
- Application du contrôle des coûts dès l'établissement du devis
- Meilleure utilisation des informations recueillies sur le chantier
- Code des prix de revient
- Nouveaux horizons
- Utilisation efficace des machines
- Bibliographie

Deux études de cas d'espèce ont été utilisées pour le présent document. La première qui a traité de l'organisation des entreprises de construction, est "L'Histoire de la société John Omari et Fils, entrepreneurs". Cette entreprise, exploitée à l'origine par un seul homme est devenue un établissement familial plus important. L'exemple a servi de base pour un examen de la division du travail, examen qui, de son côté, a fourni le cadre des conférences relatives à l'organisation. Le deuxième cas d'espèce concernait la comparaison de deux contrats: le premier pour la construction d'une seule villa et l'autre de vingt villas identiques. Ce cas a permis de réaliser une étude applicable à la planification et à l'organisation du chantier.

WA COURSE/WP/2

Le document "Gestion productive dans l'industrie de la construction", établi par M.K.A. Gharney, était divisé en trois parties: la première était consacrée à l'emploi et aux salaires, la deuxième aux techniques de construction et de la productivité et la troisième partie aux problèmes qu'implique le lancement d'une nouvelle entreprise de construction et c'est à ce propos que l'auteur s'est étendu sur l'expérience d'entrepreneurs ghanéens qui ont créé, avec le concours du Gouvernement des coopératives de machines et de matériel communs. L'annexe 1 donnait la ventilation des prix de revient de travaux de construction d'une route, matière que le conférencier a développée également.

Les deux autres annexes concernaient respectivement un marché pour la construction d'une route, et un exemple de programme d'avancement montrant en pourcentages les progrès correspondant aux diverses étapes de la construction d'un bâtiment.

WA COURSE/WP/3

Ce document sur "La Gestion financière et l'économie de la gestion pour les petits entrepreneurs" a été établi par M. G. Doron. Les trois parties de ce document ont été distribuées séparément pour que les participants aient sous les yeux les chapitres consacrés au sujet présenté.

Le chapitre A portait sur les points suivants:

- Analyse et classification des prix de revient
- Calcul du seuil de rentabilité (quantité de travail nécessaire)
- Dépenses correspondant à l'achat et à l'utilisation des machines

Chapitre B:

- Etat des recettes
- Mouvements de trésorerie dans une entreprise de construction
- Etablissement du budget de trésorerie
- Capital de roulement
- Bilan

Chapitre C:

- Services bancaires
- Comptes débiteurs
- Comptes créanciers
- Estimation des investissements

WA COURSE/WP/4:

Le document intitulé "Le devis estimatif" a été établi par M. Habte Georgis Indrias. Le plan est le suivant:

- Etablissement du devis estimatif
- Synthèse des prix
- Analyse et exemples d'opérations préliminaires à la fixation des prix

- Documents pour les marchés
- Genres de marchés
- Formes de soumissions
- Exemples

Ce document a été quelque peu modifié à sa présentation au Ghana par M. Nigel M. Robinson, chargé de l'exposé aux participants.

WA COURSE/WP/5:

Le document sur "les installations sanitaires" établi par M. Max Roy, (OMS) se compose des chapitres suivants, complétés par six dessins.

- Définitions
- Eléments essentiels des canalisations sanitaires
- Principes
- Dimensions des canalisations
- Types d'installations

Monsieur Pascal, Ingénieur (OMS) a été chargé de la présentation en l'absence de Monsieur Max Roy.

WA COURSE/WP/6:

C'est aussi à M. Max Roy qu'est dû le bref document intitulé "L'hygiène au chantier", qui porte sur l'adduction d'eau, le drainage, la construction des latrines, l'évacuation des matières usées, le contrôle des aliments et la dératisation.

Notices explicatives:

Outre les documents ci-dessus rédigés spécialement pour le stage, les participants ont reçu des exemplaires en offset des notices explicatives suivantes du Ministère Britannique des Travaux Publics et de la Construction (avec l'accord de l'Ambassade Britannique à Addis-Abéba)

- n°14 - Aménagement d'un chantier moderne (n°2)
- n°13 - Principes du calcul des prix de revient
- n°22 - Entretien du petit matériel et des outils à main
- n°33 - Comment maintenir les machines en bon état de marche
- n°36 - Conseils sur l'emploi et le montage des échafaudages métalliques

Questionnaire final du stage pour entrepreneurs en bâtiment et Travaux
Publics - Ouest Africain:

- 1/ En général, ce cours vous a-t-il permis d'améliorer vos connaissances ?
- 2/ Si oui, indiquez dans quel domaine particulièrement.
- 3/ Quels sont les sujets qui, à votre avis,
 - a) devraient être plus développés et
 - b) lesquels pourraient être plus courts ?
- 4/ Avez-vous des propositions à faire pour améliorer des cours de ce genre à l'avenir ?
- 5/ Quelle est votre opinion sur
 - a) la présentation des cours
 - b) des leçons
 - c) des cas et des exemples présentés
 - d) des exercices
- 6/ Est-ce que vous pensez pouvoir mettre en pratique ce que vous avez appris ? - Quoi en particulier ?
- 7/ Pensez-vous qu'un cours plus avancé et d'un niveau supérieur puisse vous être profitable à l'avenir ?
- 8/ Qu'est-ce qui vous empêche de développer votre entreprise ?

Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique:
Cours de formation en Afrique de l'ouest pour entrepreneurs en bâtiment
28 août 6 septembre 1969

ACCRA - GHANA

Résumé des réponses au questionnaire:

Tendance générale:

Tous les participants trouvent que le cours leur a été utile et qu'il leur permettra de perfectionner leurs connaissances. La plupart d'entre-eux sont décidés à mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Tous insistent sur la nécessité d'étendre les cours sur deux à quatre semaines, quelques uns suggèrent de les tenir deux fois par an.

Une suggestion avancée très souvent dans les discussions privées est celle d'élargir et de développer davantage les sujets présentés tout en précisant que les participants étaient entièrement d'accord sur le programme tel qu'il est.

Une incertitude est apparue sur les procédures d'appels d'offres.

Parmi les raisons données sur les obstacles qui freinent le développement des entreprises locales, les plus souvent avancées ont été:

- Manque de connaissance technique
- Manque de connaissance des principes de base pour diriger une entreprise
- Manque d'organisation
- Manque de matériel
- Difficultés d'importer certains matériels
- Manque de prêts de la part du Gouvernement et des Banques

Quelques réponses aux diverses questions:

- Réponse à la question 4:

Les conférences furent intéressantes et bien présentées, mais la discussion a été d'un niveau en moyenne bas, principalement du fait que les personnes de l'auditoire étaient de niveau et de formation très inégaux.

- Réponse à la question 6:

Il devrait être introduit plus de cas d'étude.

- Réponse à la question 7:

Sur tout ce qui concerne l'industrie de la construction
(Roads Sanitation - à traduire)

- Réponse à la question 8:

Le principal facteur qui freine le développement de nos entreprises privées ghanéennes est le manque de connaissance et de maîtrise dans la direction et la gestion.

- Capitaux
- Connaissances techniques
- Faiblesse dans la direction et l'organisation.
- Acceptation de travaux sans pré-planification.
- Mauvaise planification des travaux.
- Mauvaise gestion productive.
- Mauvaise estimation.
- Mauvais contrôle du coût.
- Quelquefois pas de capital à investir dans l'entreprise, quelquefois aucune idée concernant les travaux et ce qui serait nécessaire pour le travail.
- La plupart des entrepreneurs ne savent pas combien il leur serait utile de se réunir sous forme de société.
- Les entrepreneurs devraient s'associer.
- La rareté de l'équipement en matériel, et capitaux, qui sont souvent impossibles à importer... fait obstacle au développement des entreprises locales.
- Manque de fonds.
- Manque de confiance mutuelle parmi les entrepreneurs aboutissant à des tentatives isolées et empêchant les entrepreneurs de former de grandes unions influentes.
- Désir de la part des entrepreneurs de devenir riches du jour au lendemain.
- Manque de connaissance sur les principes de base de gestion de l'entreprise.
- Les spécifications architecturales sont trop vieilles et doivent être rendues flexibles pour permettre que de nouvelles techniques et matériaux soient introduits.
- Retard dans les paiements par les clients.
- Manque d'accroissement de la productivité et de réinvestissement des profits.
- Instabilité de la part des entrepreneurs ghanéens - Prévention de la part des banques envers les entrepreneurs indépendants.

ANNEXE II

Pour une permanence de l'enseignement:

L'équipe a été chargée par Monsieur B. Nomvete, Directeur de la Division Industrie et Habitat de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, de rechercher les moyens :

- 1°/ de poursuivre et d'améliorer les cours.
- 2°/ de rechercher comment cet enseignement pourrait devenir permanent.

Il a été répondu à la première demande dans les conclusions générales.

Le but de cette partie du rapport est d'apporter une proposition au deuxième point.

Une permanence de cet enseignement ne peut être valablement assurée qu'avec la participation des Gouvernements.

Il est donc nécessaire de voir avec les divers Gouvernements les moyens de transférer graduellement cette action sous leur propre responsabilité avec un soutien des organismes internationaux intéressés.

Le processus peut être pensé comme suit :

1°/ a) - à l'échelle locale:

Création de petits comités nationaux groupant les représentants des entrepreneurs du Ministère des Travaux Publics et par exemple, soit du Ministère de l'Education Nationale ou de la Promotion Humaine.

Ce Comité aurait pour tâche la coordination de l'action sur le plan local, avec la CEA et les autres organismes responsables.

b) - formation des instructeurs locaux:

Ces instructeurs seraient choisis, en fonction de leur qualification, leur formation technique, leur capacité d'enseignement. Ils recevraient une formation particulière.

Cette formation serait assurée par l'équipe actuelle des conférenciers en deux cours de un mois chacun.

Il serait utile d'établir une documentation critique des actions qui ont pu être menées ou réalisées dans divers pays pour la formation d'instructeurs, par exemple en Israël.

o) - Les documents de travail existants et ayant servi de documents de base aux divers stages, devraient être repris à la lumière de l'expérience acquise et en fonction de ce nouveau contexte.

Ils pourraient être imprimés sous l'égide de la CEA et des Organisations des Nations-Unies ayant contribuées à réaliser cet enseignement et sous la responsabilité desquelles cette action doit être poursuivie.

2°/ A l'échelle sous-régionale:

a) - Cette organisation mise en place localement, recevrait régulièrement l'apport d'une équipe d'experts, composée en fonction du programme de travail établi avec la CEA.

Cette équipe conseil composée d'un expert mis à la disposition par la CEA, et d'experts provenant du BIT et de l'OMS, donnerait un enseignement complémentaire plus approfondi sur un des thèmes principaux, par exemple - gestion financière ou planning des travaux etc...

Ce serait l'occasion de réviser l'enseignement couramment fourni par les instructeurs locaux ainsi que les documents utilisés.

Cette équipe pourrait parcourir en une saison une sous-région.

Deux ou trois équipes spécialisées, ainsi composées peuvent chaque saison parcourir l'ensemble des diverses sous-région.

b) - Un cours de recyclage pour instructeurs aurait lieu tous les quatre ans environ dans un centre de la sous-région, plus spécialement aménagé à cet effet.

c) - Il pourrait éventuellement être fait appel à des institutions privées spécialisées dans cette formation d'instructeurs à titre de consultants sous la direction de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique.

En résumé, une action conjointe - Gouvernements locaux et Nations-Unies, peut assurer une permanence de la formation à l'échelle de l'ensemble des pays intéressés.

Les Nations-Unies prennent en charge:

- La formation des instructeurs.
- La diffusion et la mise à jour des documents.
- L'envoi régulier d'experts pour approfondir les principaux thèmes, s'assurer du niveau de l'enseignement local et jouer un rôle de Conseil.
- Le recyclage de la formation des instructeurs.

Les Gouvernements locaux assurent la création et le maintien d'un Comité de coordination composé de deux ou trois membres du secteur privé et public ayant une grande audience auprès des entrepreneurs.

Le Comité ayant pour fonction d'assurer la coordination de l'action à l'échelon local et en relation avec la CEA,

- De promouvoir les instructeurs locaux dont la formation est assurée par la CEA.

.../...

COURS ONU-CEA - pour les entrepreneurs africains:

Discours de clôture du Ministre P.C. Damiba - Ouagadougou (août 1969)

Je me félicite des dispositions prises par le Conseil Economique et Social des Nations-Unies et la Commission Economique pour l'Afrique en accord avec le Gouvernement Voltaïque, en vue d'organiser ce cours pratique de formation technique pour les tâcherons et entrepreneurs voltaïques en bâtiments.

Nous saisissons cette occasion pour faire savoir notre satisfaction à l'ONU et à la CEA pour cette contribution.

Ici, en Haute-Volta, nous sommes très préoccupés dans ce secteur important des Travaux Publics, d'assurer la promotion de nos compatriotes au niveau des responsabilités techniques, financières et commerciales des entreprises de bâtiments.

Qu'ils puissent procéder aux soumissions, à tous les appels à la concurrence sans limitation ni difficulté aucune. Cela suppose donc qu'en plus de la bonne volonté et de l'expérience de terrain qu'ils ont acquises, puisque c'est eux qui dans la réalité des faits assurent le travail sur tous les chantiers confiés à des entreprises étrangères, Ils puissent accéder à "l'entrepreneur chef", eux-mêmes, et pour leur propre compte.

C'est pourquoi il importe pour eux, en plus de la notion si essentielle de responsabilité d'entreprise, d'acquérir les bases et les conditions de l'exercice de cette responsabilité, à savoir une parfaite connaissance et une grande maîtrise.

- Des différentes normes techniques requises par l'art.
- Des différents modes de contrats.
- De l'organisation du travail sur le chantier.
- Des problèmes d'approvisionnement en matériaux.
- Des modes de contrats d'engagement de la main-d'oeuvre.
- De l'établissement des "plannings" d'avancement des travaux.
- De la gestion financière et comptable de l'entreprise (investissement, trésorerie etc...)

En apportant votre compétence et votre dévouement à cette oeuvre de promotion africaine, Messieurs les Experts, vous avez mérité de l'Afrique et contribué à améliorer un des fondements de notre indépendance qui commande impérativement que les nationaux prennent en mains les commandes de l'économie et que ce soit eux qui profitent en premier chef des profits de l'expansion et des investissements.

Dans cette optique, nous demandons que ce genre de session de formation, au lieu d'être occasionnelle et de courte durée comme cette fois-ci soit permanente. C'est pourquoi, au nom du Gouvernement, je vous demande de faire savoir cela à la CEA et de dire à Son Excellence, Monsieur Gardiner, Secrétaire Exécutif de la CEA, que la Haute-Volta est candidate pour accueillir un centre de formation en vue de la promotion d'entrepreneurs africains en bâtiments. Nous souhaitons que le PNUD puisse s'y intéresser et y contribuer.

Quant à vous tous qui avez participé à cette session, je suis convaincu que vous avez tiré le meilleur parti de ce cours et que vos activités professionnelles à l'avenir s'en trouveront améliorées. Soyez assurés que le Gouvernement est disposé à vous aider tant qu'il peut pour votre promotion.

Notre économie nationale, vous le savez, ne peut vraiment aller de l'avant et se consolider sur des bases saines et définitives qu'à partir du moment où les voltaïques eux-mêmes cultiveront l'esprit d'entreprise pour agir dans tous les secteurs tels que le grand commerce, l'industrie, l'agriculture et l'élevage et pour y assumer les responsabilités de conception, de gestion et d'exécution à leur profit.

L'itinéraire de l'indépendance économique et du développement national n'est certainement pas court et facile, mais je suis convaincu que pour y réussir ensemble il faut entreprendre ensemble.

Vive les Nations-Unies

Vive la Haute-Volta

Pierre-Claver Damiba
Ministre des Travaux Publics